

# LES BALKANS

Athènes — Janvier 1931

No 4.

## LE NOUVEL AN ET L'UNION BALKANIQUE

A l'occasion du nouvel an, notre revue a cru devoir recueillir les souhaits, que les représentants diplomatiques à Athènes des Etats Balkaniques ont bien voulu exprimer en faveur de l'Union des Etats qu'ils représentent et de celui auprès duquel ils sont accrédités.

Avant de nous adresser aux Ministres Plénipotentiaires de ces Etats nous avons prié S. E. Monsieur A. Papanastassiou, l'éminent Président de la 1ère Conférence Balkanique, de vouloir bien consacrer aux «Balkans» quelques lignes à ce sujet. Voici le texte que M. Papanastassiou a bien voulu nous communiquer :

*Le mouvement pour le rapprochement des peuples Balkaniques est en marche. Rien ne pourra le retenir. La prochaine Conférence Balkanique de Constantinople marquera certes une nouvelle étape vers la réalisation de l'idéal commun. Entretiens sera poursuivie l'application des résolutions de la première Conférence.*

*Celles qui concernent le rapprochement politique seront parmi les plus importantes. Il y a tout lieu de croire que leur réalisation constituera la conquête la plus brillante de 1931.*

*Au nom de la Conférence Balkanique et en particulier du groupe hellénique de celle-ci j'adresse à l'occasion de la nouvelle année à tous les peuples frères des Balkans les meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.*

D. A. PAPANASTASSIOU



S. E. Monsieur Alexandre P. Papanastassiou  
ancien Président du Conseil.  
Président de la 1ère Conférence Balkanique.

**S. E. M. LE MINISTRE D'ALBANIE**

S. E. Monsieur Ali Aslani, Ministre d'Albanie a bien voulu nous adresser le billet

que voici :

*“Ali Aslani, Ministre d’Albanie, forme ses meilleurs vœux et souhaite que l’année 1931 réalise le but noble que poursuit votre honorable journal et aussi celui de tous les amis de la Paix.*



S. E. Monsieur Ali Aslani Ministre d’Albanie.

### S. E. M. LE MINISTRE DE BULGARIE

S. E. Monsieur Kiosséivanoff, Ministre de Bulgarie a bien voulu nous adresser la communication suivante :

*“L’esprit de conciliation et d’entente qui s’est manifesté à la 1ère Conférence Balkanique, ce pas important vers le rapprochement des peuples dans les Balkans, fait*

*sortira bientôt du domaine de l’utopie pour chercher sa réalisation.*

*Les hommes d’Etat, soucieux de l’avenir des Peuples Balkaniques, dont ils dirigent les destinées, et conscients de l’utilité d’une collaboration étroite, sauront trouver les moyens pour créer une atmosphère de confiance mutuelle et des liens d’amitié sincère et cordiale qui conduiront les Etats Balkaniques vers l’Union.*

*C’est le souhait que je forme au seuil de la nouvelle année.*

*Et c’est le souhait que forment tous ceux qui ont gardé le souvenir douloureux des événements tragiques du passé”.*

G. KIOSSEIVANOFF

### S. E. MONSIEUR LE MINISTRE DE ROUMANIE

S. E. Monsieur Langa - Ruscano, Ministre de Roumanie, a bien voulu nous communiquer le texte suivant :

*“Vous me demandez mon opinion sur l’entente balkanique ?*

*A mon avis, elle doit se faire et se fera.*

*Je vois déjà le sourire des sceptiques devant cette affirmation si nette.*

*Mais, quand on a vu l’unanimité avec laquelle le projet de Monsieur Briand sur la Fédération européenne a été accepté, en Septembre dernier, et que dans quelques semaines, les dirigeants de la politique étrangère de l’Europe se réunirent à Genève afin de l’étudier de près, — peut-on avoir des doutes sur l’issue d’un problème moins vaste, moins grandiose, comme celui de l’entente balkanique ?*

*Les bases en ont été jetées — et, d’après moi, solidement jetées — à la Conférence d’Athènes.*

*A l’annonce de la réunion de cette Conférence — la première de son espèce — les avis étaient bien partagés. Les uns affirmaient que la Conférence ne pourra même pas se réunir. D’autres pensaient qu’après sa première ou sa deuxième séance, elle sera disloquée. Enfin, la plus grande partie as-*



S. E. Monsieur G. Kloss Ivanoff  
Ministre de Bulgarie.



S. E. Monsieur Langa-Rascano,  
Ministre de Roumanie.

Bien peu étaient ceux qui mettaient une certaine confiance en ses travaux.

On a vu la suite.

La Conférence a eu lieu — à laquelle a pris part même la Roumanie, quoiqu'elle soit bien peu balkanique — et ses travaux, qui se sont déroulés dans une atmosphère si cordiale, ont dépassé toutes les espérances, grâce, en grande partie, à la maîtrise avec laquelle les débats ont été conduits par Monsieur Papanastassiou.

Cela a permis à Monsieur Vénisèlos de décliner au dîner offert par le Gouvernement hellénique aux membres de la Conférence :

— “Je m'étais trompé un instant et j'aurais craint. Mais je suis heureux du résultat et optimiste pour l'avenir et pour l'idée

Le chemin est long, bien entendu, le travail sera dur, les ouvriers attelés à cette tâche auront bien des difficultés à vaincre, mais l'entente se fera, car les peuples balkaniques — fatigués, abattus par tant de conflits, de haines et de malheurs — ont soif de repos, ont hâte de vivre en paix.

Et, à part les besoins politiques, la lourde crise économique poussera encore davantage les populations des Balkans à s'entendre, à se donner la main, à resserrer leurs liens économiques.

Poussée par la forte crise et les besoins si pressants qui frappent si douloureusement leur peuples, les dirigeants des Etats balkaniques seront amenés à jeter au plus vite les bases d'une entente économique, avant-garde de l'Union politique”.



S. E. Mehmet Enis bey  
Ministre de Turquie.



S. E. Monsieur Jovan Voutchkovitch  
Ministre de Yougoslavie.

### S. E. MONSIEUR LE MINISTRE DE TURQUIE

S. E. Mehmet Enis bey, Ministre de Turquie a bien voulu nous communiquer la réponse suivante :

*“L'Union Balkanique est l'idéal vers lequel toutes les nations balkaniques doivent tendre puisque sa réalisation impliquerait non seulement la liquidation des différends, d'ailleurs de moindre importance, qui subsistent encore entre quelques—uns des Etats, mais aussi la consécration de la vi-*

*litiques et économiques découlant de la situation même de ces peuples et du caractère de la région qu'ils occupent sur le globe.*

*Les sincères efforts qu'au cours des délibérations de la première Conférence les délégations de ces peuples ont déployés pour se rapprocher et pour se comprendre et la parfaite unanimité qui s'est manifestée dans l'expression des vœux auxquels ont abouti ces délibérations me paraissent d'un excellent augure pour les travaux qui uiront lieu dans l'année qui commence.*

*Je ne doute point que la prochaine confé-*

ne marque une étape décisive vers la réalisation du noble but poursuivi”.

MEHMET ENIS

**S. E. M. LE MINISTRE  
DE YOUGOSLAVIE**

S. E. Monsieur Jovan Voutchkovitch, Ministre de Yougoslavie a bien voulu répondre comme suit à notre question :

“Vous voulez savoir mes vœux pour la réalisation de l'Union Balkanique. Ils sont ceux de tout homme sensé et bien pensant qui ne désire que la prospérité de ce pays martyrisé qu'on appelle les Balkans, que le bonheur à ces peuples tant éprouvés.

C'est seulement l'Union Balkanique qui pourra former des peuples balkaniques une puissance estimée et respectée, c'est seulement l'Union, l'entente et la compréhension mutuelle qui pourraient leur faire reconquérir ce qu'ils ont perdu par leur dis-

sension mutuelles dans des siècles révolus.

Lorsque les Balkaniques seront une fois maîtres chez eux et ne serviront qu'à leurs propres intérêts et ne permettront pas aux autres de se mêler dans leurs dissentiments intérieurs, c'est alors seulement qu'ils deviendront forts et prospères. Nos dissensions ne doivent plus servir les intérêts des autres à notre propre détriment.

Sur cette terre que le destin leur a assignée, les peuples des Balkans doivent être unis et marcher d'accord s'ils désirent devenir forts et prospères. Et c'est seulement l'Union Balkanique qui pourrait donner ce résultat.

Les Balkans ne sont pas une terre volcanique comme on se plaît si souvent à le dire, mais une ruche dont les abeilles recueillent laborieusement les fruits de ses champs si fertiles et ne montrent leurs aiguillons que lorsqu'un étranger tend à la renverser pour s'emparer du fruit de leurs efforts”.

J. VOUTCHKOVITCH

**LES BALKANS**

Revue Mensuelle

Rue Papatigopoulou 3

Mégaron Afthonidi 19

Athènes

Bulletin d'abonnement

NOMS DE L'ABONNÉ	NOMBRE D'ABONNEMENTS.

## LES ÉTUDES GRECQUES EN ROUMANIE

Le dernier congrès byzantin qui a conduit à Athènes, à côté de cinq membres de l'Académie Roumaine, plusieurs professeurs d'Université et un certain nombre de jeunes byzantinologues roumains (y compris, chose caractéristique autant que charmante, cinq dames) aussi bien que le rôle, très important, joué par la délégation roumaine, a réveillé certains regrets qui sommeillaient depuis longtemps dans le cœur des grecs.

Chacun de nous connaît les liens multiples : politiques, religieux, diplomatiques qui nous unissent à la Roumanie. Liens cimentés par deux guerres menées en commun, par une collaboration étroite à tant de conférences diplomatiques et, pour beaucoup d'entre nous, par des alliances de famille. De plus, même en dehors des cercles académiques, on avait entendu parler des nombreux et remarquables travaux publiés par les savants roumains et qui soit directement, soit indirectement intéressent notre histoire médiévale ou moderne. Et pourtant — c'était là notre premier regret — de ces travaux on n'avait qu'une idée fragmentaire et, chose plus regrettable encore, leur auteurs ne nous étaient tant soit peu connus, que par leurs écrits.

Comment, se demandait-on, deux peuples qui sont pour le moins cousins-germains et qu'unissent des rapports si cordiaux peuvent-ils avoir si peu de contact sur le terrain scientifique ? Pourquoi négligent-ils l'avantage évident qu'il y aurait pour eux à se tenir mutuellement au courant de leurs publications respectives ? A ces questions, la réponse était aisée. Nous ayons eu peu de rapports, uniquement parce que nous n'avons pas pris le pli de nous rendre visite les uns les autres.

En effet, encore que les savants roumains étaient assurés de recevoir un accueil aussi enthousiaste que celui reçu par leurs élèves,

les étudiants qui visitèrent la Grèce en 1901, jusqu'à hier, un seul d'entre eux : M. le professeur J. Stéfanescu, poussa jusqu'à Athènes. Il était alors très jeune, il n'avait pas encore publié ses deux magnifiques volumes sur la peinture religieuse en Moldavie et en Valachie, parus en 1928 dans la collection Orient et Byzance dirigée par Gabriel Millet ; il n'en fut pas moins accueilli comme il le méritait. Le public venu à sa première conférence par sympathie pour son pays, afflua aux conférences suivantes pour son propre plaisir. Ceci se passait au début de 1922 ; il nous fallut attendre huit ans avant de revoir un savant roumain.

Du côté grec, nous sommes encore plus impardonnables : l'hospitalité roumaine a des traditions de splendeurs avec lesquelles nous ne pouvons songer à rivaliser ; le royaume carpathique offre pour nous des attraits sans pareils, par l'éclat de sa vie sociale, ses multiples beautés naturelles, ses sanctuaires d'art, les amitiés ou parentés que nous y comptons et tous les souvenirs historiques (1) qui nous y rattachent. Malgré tout cela, un seul professeur grec, M. Michel Lascaris (de l'Université de Salonique), est allé faire des cours en Roumanie. Naturellement il est revenu ravi de l'accueil qui lui avait été fait à l'Université estivale de Valenji de Munte. Encouragés par des débuts si heureux... nous nous sommes gardés d'imiter son exemple.

### II

Tout ceci, dira-t-on, c'est le passé. Eh bien ! il faut le rappeler pour tâcher qu'il ne se prolonge pas.

La nouvelle revue athenienne «Les Balkans», a pensé qu'il y avait lieu de faire quelque chose de plus. Sachant les flatteuses amitiés que je compte au nord du Da-

(1) A. commercer par Dragatchani.

nube et mon vieil attachement à la cause de l'unité gréco-roumaine, elle m'a demandé de donner un résumé documenté de ce que nous Grecs nous devons aux savants roumains contemporains.

Il est superflu de relever combien l'auteur de ces lignes lisant le roumain avec grande difficulté et n'ayant jamais visité la Roumanie, était mal qualifié pour cette tâche. Pour comble de disgrâces, la science économique—cette science vieille-fille, a-t-on dit à la Comédie—l'avait éloigné des trois branches où l'histoire des deux pays s'entremêle tellement que les écrivains roumains travaillant pour leur pays, travaillent, fût-ce sans le vouloir, pour la Grèce : 1) l'art byzantin et post-byzantin, 2) le droit byzantin et post-byzantin, 3) l'histoire roumaine, de l'arrivée des princes Phanariotes à la campagne d'Ypsilanti.

De toute évidence ces trois matières devaient être étudiées séparément. Des Grecs, connaissant le roumain, seraient seuls qualifiés pour les traiter à fond. Il n'en manque pas, à commencer par le professeur D. Roussos, de l'Université de Bucarest, qui justement a écrit en roumain l'ouvrage le plus complet sur l'Hellénisme en Roumanie pendant la période byzantine et phanariote.

A la rigueur, une compétence particulière pourrait suppléer à la connaissance du roumain. Il ne serait sans doute pas difficile aux professeurs Sotiriou ou Orlando, qui certainement n'ignorent pas les travaux de Jorka, Bals (1), Stefanescu, Diaghiceanu, pour ne citer que quelques noms, d'indiquer ce que nous ont apporté les études sur l'art byzantino-roumain. Et mon savant confrère, le professeur Constantin Triantaphyllopoulos, qui a si bien étudié le

(1) Ce savant a publié avec le prof. Jojga *L'histoire de l'art roumain* et, seul, *Les églises (moldaves) d'Etienne le Grand*. Il appartient à une famille illustre, dont nous avons pu nous-mêmes apprécier les vertus héréditaires, puisque la princesse Nicolas Maurocordato, qui, à côté de son mari, a si longtemps et si dignement représenté la Grèce à Paris, Petersbourg et Constantinople y appartenait.

code promulgué par le prince Caradja, pourrait se charger des questions historico-juridiques (2).

Pour ma part je me borne à subodorer, pour ainsi dire, l'importance des travaux historico-juridiques roumains, notamment ceux du professeur Jean Peretz, soit par des publications en langue française (3), soit par des thèses de doctorat publiées par des Roumains à l'étranger. La plus récente d'entre elles est aussi peut-être celle qui nous intéresse le plus particulièrement (4). Sous la signature de Constantin Arion, elle traite du Nomos Géorgikos des Isaures, tel qu'il fut appliqué en Roumanie jusqu'à la réforme de l'hospodar Constantin Maurocordato (1733-1769), lequel, entre parenthèse, est un bisaïeul du Président actuel de la République Hellenique.

### III

De ce qui précède il semblerait résulter que « Les Balkans », en faisant appel à mon... incompétence, pensent comme Oscar Wilde que « après celui qui sait tout d'un sujet seul celui qui n'en sait rien offre de l'attrait pour le lecteur ».

En réalité ils ne se sont pas adressés à un spécialiste, car ce qu'ils cherchent à faire voir c'est que même pour les matières qui, à la différence de l'art et du droit post-byzantins, ne relèvent pas du patrimoine commun des deux pays, un Grec ne saurait sans

(2) J'ai beaucoup poussé un jeune juriste, qui donne de belles espérances, M. Jean Zeppos, à se tourner vers le droit roumano-byzantin. Il a déjà fait, au congrès byzantin d'Athènes, une communication sur *Le droit de Protimssis dans les codes Callimachi et Caradja*.

(3) Parmi elles, on doit citer entre autres : C. Sprelberg (professeur à l'Université de Cernăuți) : *L'éloge des Isaures : texte, traduction et commentaire* (Cernăuți 1928), le travail du prof. Constantinescu, (auquel on reviendra plus bas) sur le petit traité de droit byzantin découvert il y a quinze ans par le prof. Ashburner à la Marcianne, etc.

(4) Une autre thèse relativement récente, celle de M. Georges Fotino, *Contribution à l'étude du droit coutumier roumain*, (Paris, 1926), doit, elle aussi, être consultée avec soin.

dommage négliger les écrits des Roumains.

De fait, quel est l'homme qui s'intéresse à notre histoire diplomatique et n'a pas dans sa bibliothèque les Cent projets du partage de la Turquie; de M. N. Djuvara, le diplomate éminent dont les Athéniens ont le bonheur de connaître la personne et la famille aussi bien que les travaux. Ainsi encore, quel est celui d'entre nous qui, s'occupant de l'histoire de la domination turque, ne sent pas le besoin d'avoir sous la main la grande Histoire de l'Empire ottoman du professeur N. Jorga. Pareillement le grammairien hellène n'ignore pas le profit qu'il peut tirer des études du professeur N. Banescu (Université de Cluj : Klausenburg) dont il a lu tout au moins celles écrites en allemand (1). Et l'Érotocritos, remis récemment à la mode par une admirable édition (publiée à Candie) et par l'adaptation de M. Sinadino, nous rappelle que le professeur Grecu (Université de Czernowitz ou plutôt de Cernauti) a suivi la carrière de ce poème épique crétois à travers la littérature roumaine (2).

Même l'infortuné, qui comme l'auteur de ces lignes, fut assez abandonné des Dieux pour vouer sa vie à l'histoire des finances grecques, aurait beaucoup perdu, s'il avait négligé les Roumains. Je ne parle pas seulement du professeur Jorga. De celui-là aucun Grec ne saurait se passer. S'il étudie la période phanariote, que Jorga fut un des premiers à juger avec équité, il devra recourir à L'histoire du peuple roumain (en allemand) et l'histoire de la littérature roumaine du 18<sup>e</sup> siècle (2 volumes), aux deux volumes de documents grecs relatifs à l'histoire de la Roumanie et à dix autres

publications. S'il veut écrire sur le mouvement d'Ypsilanti, il aura besoin du volume de documents sur le mouvement committant de Vladimirescu. S'il se tourne vers Byzance, particulièrement à l'époque des Croisades, il trouvera et une thèse sur un chancelier de l'île de Chypre (Philippe de Mezières) et six volumes de documents inédits (1) et une histoire byzantine en anglais et une multitude d'autres études. Ses contributions à la Turcologie ne nous sont pas moins indispensables (2).

J'ai jadis demandé au professeur M. Lascaris, de me dresser une liste détaillée des œuvres du professeur Jorga dont il est d'admirateur et l'ami. Vos colonnes ne suffiraient pas à la reproduire. Mais qui la parcourt comprend qu'Académies et Universités étrangères disputent à la Roumanie ce Pic de la Mirandole, qui écrit le français, l'allemand et l'anglais avec autant de facilité qu sa langue maternelle. Il faut aussi se rappeler que sans le professeur Jorga nous n'aurions eu depuis 1913 ni l'Institut pour l'étude de l'Europe Orientale avec sa précieuse *Revue du Sud-Est Européen* (en français), ni vraisemblablement les Congrès consacrés exclusivement aux études byzantines.

Parfois Jorga nous rend service sans en avoir l'air. Ainsi quand il présida à la création de l'École Roumaine en France, on n'imaginait pas que le Bulletin de cette institution pourrait servir à un économiste Grec. Or dans le premier volume qui me tomba sous la main je trouvai une étude touchant les finances des Athéniens et une autre sur l'économie

(1) Sous le titre *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle*.

(2) J'ai déjà cité sa monumentale *Histoire de la Turquie* (en allemand). Mais il a publié bien d'autres travaux sur la matière et fait connaître bien des documents inédits. Voir, par exemple, sa publication avec traduction française du mémoire, qu'un grec (Constantin Déoikétés), qui se trouvait dans l'armée turque, avait rédigé sur la reprise de la Morée en 1715, et dont seule une traduction manuscrite roumaine nous était parvenue.

(1) Voir aussi sa communication à la séance du 15 Octobre sur les relations entre Gènes et l'Empire de Trébizonde.

(2) Ce savant a aussi écrit sur les Manuels de peinture byzantine, sur les représentations des philosophes grecs dans les fresques des églises moldaves et sur la Chronique de Dorothee de Mombassie.

politique des Dadoques, cette dernière par M. Constantinescu, (un nom à retenir) qui aujourd'hui enseigne à l'Université de Bucarest et dont j'ai depuis utilisé d'autres travaux relatifs ceux-ci à l'économie byzantine (1). De plus ce même volume contenait une étude de M. Marinescu qui, lui, a eu l'heureuse idée d'éclairer l'histoire des Paléologues et de Skenderberg par les archives des rois d'Aragon (2). Une Ecole Grecque fonctionnant à Paris n'aurait pas publié de Bulletin qui nous intéressât plus directement.

On pourrait en dire autant du « Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine », publié lui aussi, naturellement, sous la direction de M. Jorga qui décidément, mieux que Didyme l'Alexandrin, mérite l'épithète de *Xαλκέντερος* (aux entrailles de fer). Le dernier fascicule contient sept (7) études de son directeur; toutes nous touchent de près ou de loin (3); l'une: « Un testament de grande dame moldave », concerne un document écrit en grec; Dans ce même numéro on trouve une communication de M. Brătianu: « Les divisions chronologiques de l'histoire byzantine »; une autre de M. Panaïtescu (4): L'a-

gle byzantine sur les vêtements des princes roumains du moyen-âge»; une troisième de M. Papahagi: « Une lettre de Chrysante Notaras » (écrite de Jérusalem à l'ambassadeur vénitien à Constantinople). Tant et si bien que sur les onze études que comprend le fascicule, il n'y a guère que celle de M. Papahagi: « Une information vénitienne, concernant Constantin Brancovana », qui semble pouvoir être laissée de côté; pourtant elle aussi est remplie de détails (notamment sur Moshopolis), que nous sommes bien forcés de fixer sur nos tablettes, ou plus prosaïquement sur nos fiches.

Les Roumains ont d'ailleurs coutume de nous donner plus qu'ils ne semblent promettre. Ainsi beaucoup de professeurs de la faculté de théologie ont publié des études sur l'histoire de l'église roumaine qui intéressent au plus haut point l'histoire du Patriarcat de Constantinople; au premier rang d'eux se place le professeur Popescu, l'éminent ecclésiastique et académicien roumain. Ainsi, encore des quatre universités roumaines, celle de Jassy est encore la seule à n'avoir pas de chaire spéciale de byzantinologie. Les études byzantines n'en sont pas moins bien servies pour cela. C'est en effet dans la capitale de la Moldavie qu'enseigne le professeur Oreste Tafrali dont les trois volumes sur Thessalonique sont à juste droit classiques, et à qui sa chaire d'archéologie, ses fouilles, ses nombreuses publications archéologiques, la direction d'une revue aussi soignée en la forme que quant au fond, laissent encore le temps de s'occuper de Byzance, à preuve sa belle monographie sur le Trésor du monastère de Putna.

C'est également à l'Université de Jassy qu'appartient le professeur Brătianu. Ce jeune historien qui, dit-on, aura de la peine à échapper au poste de premier ministre qu'ont successivement occupé son grand-père et son oncle, a pour « cou-

(1) M. Constantinescu a déjà été cité plus haut.

(2) Cf. aussi ses autres études dans le *Byzantion* au dernier congrès. M. Marinescu, comme M. Banescu déjà cité, est actuellement professeur à Cluj.

(3) Même celle sur Marc Antonio Canini, car celui-ci vécut en Grèce et écrivit sur elle.

(4) M. P. Panaïtescu ne doit pas être confondu avec son homonyme E. Panaïtescu, dont nous citons le nom à la fin de cet article et qui, à l'heure qu'il est dirige, avec une rare compétence, l'Ecole Roumaine de Rome. Lui n'est pas archéologue ni slavisant. Il s'est particulièrement occupé des relations polono-roumaines. Mais il a publié aussi des textes grecs: notamment *Les ἱεροεπίσκοποι* de Constantin Canadjă dont feu Papadopoulos Kerameus n'avait donné que des extraits. Sa communication au dernier congrès sur Manassès nous montre avec quel soin il suit les traductions roumaines de l'histoire des textes byzantins.

d'essai» éclairé une question d'une grande importance pour la dernière période de l'histoire byzantine. C'est du commerce génois sur le Bosphore et la Mer Noire que je veux parler. Cette question, M. Bratiano l'a renouvelée d'une part par la publication des actes des notaires génois de Pétra et de Caffa (1927), d'autre part par un ouvrage synthétique sur le commerce génois dans l'Euxin. J'ai tellement apprécié ce grand travail écrit dans un français des plus élégants, que bien que gêné par certains éloges immérités, je n'ai pu m'empêcher de le prêter à des personnalités à qui, comme M. Bratiano, la politique n'a pas fait perdre le goût de l'histoire. Elles l'ont estimé autant que moi-même et elles auraient été touchées d'apprendre que son auteur n'oublie pas les origines grecques de sa mère. Je regrette de ne pouvoir parler que par oui dire de son étude sur la ville disparue de Vicina qui fut le siège d'un évêché byzantin. En revanche j'ai lu avec plaisir et profit dans le Ve volume de *Byzantion* sa récente (1930) étude sur L'approvisionnement de Constantinople à l'époque byzantine et ottomane.

\* \*

Mais les relations gréco-roumaines ne datent ni d'hier ni d'avant-hier (des princes Phanariotes et des empereurs byzantins); elles remontent à l'antiquité classique. Ce furent naturellement des colonies grecques qui établirent, les premières, le contact entre nos deux pays. Alexandre et ses diadoques l'intensifièrent et le développèrent. Aussi, quand, pioche en main, les Roumains font l'histoire de leur pays, ils

nous fournissent souvent des renseignements sur l'activité de nos propres ancêtres. Parfois, comme le professeur O. Tafrafi, ils font l'histoire de cités grecques (Callatis ou Dionysopolis).

Bien que beaucoup de travaux se rattachant aux antiquités roumaines, publiés en français, m'aient été accessibles, n'étant pas archéologue, j'aperçois bien leur valeur mais ne saurais les louer comme il convient. Malgré mon incompetence je puis cependant apprécier la perte énorme qu'a faite la science mondiale en la personne du professeur Pervan. Il était pour les temps antiques ce qu'est Jorga pour les temps médiévaux et modernes. Il avait publié des travaux (notamment l'ouvrage monumental, intitulé *G e t i c a*) et fait des fouilles (notamment celles d'Istria) qui eurent à l'étranger le plus grand retentissement. Il avait fondé l'Ecole Roumaine de Rome et rêvait de lui donner une sœur à Athènes. Le jour où l'on inaugurerait l'Institut Roumain, qui, grâce à l'initiative de M. Langa-Rascano, le si distingué ministre de Roumanie, fonctionnera bientôt à Psychico, la pensée émue des assistants se tournera vers la mémoire de ce grand savant, si prématurément disparu et qui, même après sa mort, continue à servir l'archéologie roumaine et grecque, par ses nombreux élèves, parmi lesquels MM. Andriescescu, Mateescu (1) et Panaitescu.

A. ANDRÉADÈS

*Membre de l'Académie d'Athènes  
Correspondant de l'Académie Roumaine  
et de l'Institut de France.*

(1) Celui-ci mort depuis.

## LE PROBLEME DE LA PAIX BALKANIQUE

De tous les politiciens balkaniques, l'homme public bulgare se heurte aux plus grandes difficultés dans l'examen des problèmes balkaniques. Les conséquences des guerres ont été ressenties d'une façon tellement pénible dans son pays, sa population et son élite intellectuelle se trouvent si souvent sous le coup d'impressions douloureuses venant de tous les points des frontières, qu'une grande réserve de patient recueillement est indispensable au publiciste pour lui permettre d'envisager les possibilités d'un voisinage paisible entre les nations balkaniques.

Ce serait une erreur de chercher à étudier les problèmes de la paix balkanique d'un seul point de vue et d'envisager pour eux un règlement général ou universel. La grande complexité actuelle des intérêts de six nations balkaniques et l'existence dans chacun des Etats de la péninsule de nombreuses conceptions politiques variées, voilà qui ne se prête nullement à un examen simpliste et unilatéral. Nous qui désirons aider sincèrement nos peuples à s'engager dans la voie de l'entente et de la collaboration mutuelles, devons être des politiciens suffisamment réalistes et ne point perdre de vue tous ces facteurs qui sont de nature à faciliter ou à entraver dans une grande mesure cette action. Voici pourquoi, notre devoir est de nous en tenir davantage à la réalité des faits, qu'aux opinions et conceptions qui nous sont chères.

Les problèmes de la paix balkanique, considérés sous l'aspect de leur réalité de fait, se répartissent naturellement en deux catégories. Les uns sont actuels, journaliers, impérieux, et leur règlement donnera aux peuples la possibilité de respirer, cependant que les autres sont d'un intérêt plus général, et leur résolution préparera et créera les conditions favorables à des rapports de

bon voisinage et à une collaboration amicale.

Jusqu'au jour où nos peuples pourront s'entendre pour une collaboration plus durable et jusqu'à ce que nos hommes d'Etat se décident ou se voient contraints à les suivre, les nations continueront à entretenir des relations entre elles, et nous ne devons pas permettre que ces relations rendent plus grave encore la situation d'après guerre, déjà assez tendue en elle-même. Nous devons intervenir dans l'action politique quotidienne de nos Etats pour la rendre plus supportable à nos voisins. La bonne volonté mise à cette intervention de tous les jours portera ses fruits. Nous découvrirons avant tout les faits de détail et les méthodes d'action qui enveniment nos rapports de voisinage, et nous ferons ensuite sentir aux gouvernants notre contrôle vigilant. Pour les uns et pour les autres, cette intervention constituera une école d'éducation pratique, cependant que les peuples n'auront qu'à en gagner.

L'importance de ces questions quotidiennes aux frontières est, cela va de soi, la même pour tous les Etats balkaniques, mais je voudrais bien que nos bons amis des pays voisins se rendent compte combien ces questions revêtent pour nous autres, Bulgares, une importance exceptionnelle, impérieuse. Sans entrer dans les détails, considérez, vous, hommes de bonne volonté, la situation suivante. Tous les jours, notre vie sociale est bouleversée tantôt plus, tantôt moins, par les informations qui nous parviennent de nos quatre frontières, de la Thrace (Turque et Grecque), de la Macédoine (Grecque et Serbe), des confins occidentaux constituant notre frontière d'ouest, informations relatant les peines et les souffrances de toute nature, matérielles, politiques, culturelles, auxquelles sont en butte nos compatriotes. Remarquez bien

que ces informations sont interceptées par un receveur de de milliers de malheureux réfugiés et sont diffusées comme à travers d'un haut-parleur, dans tout le pays, où leur rôle n'est point à négliger. Considérez avec cela, la psychologie de déception douloureuse qui caractérise toutes les classes sociales d'un pays cruellement affecté par des traités de paix injustes.—et vous serez suffisamment documenté pour voir à quel point est impérieuse pour nous la nécessité de rendre nos rapports de frontière humains et supportables. Une société qui se trouve sans cesse sous le cauchemar d'impressions douloureuses incessantes, ne peut pas présenter une bonne base pour l'évolution dans ses meilleures manifestations des rapports de bon voisinage.

Voici pourquoi, j'ai pris la liberté de répartir nos efforts tendant à instaurer la paix dans les Balkans en deux étapes, une étape immédiate, imminente, impérieuse, et une autre étape, reposant sur la première, une étape constructive, comportant l'élaboration des formes et des conditions d'une collaboration balkanique. Evidemment, nos efforts doivent être dirigés simultanément vers les deux buts, sans toutefois négliger l'un pour l'autre. Par contre, ces deux actions pourront marcher de pair et marquer des progrès. La première sera facilitée sensiblement par la vaste portée de la seconde, tandis que celle-ci sera activée par les réalisations de la première et y trouvera une argumentation abondante.

\* \*

La possibilité d'instaurer la paix aux Balkans réside entièrement dans cette seconde étape de nos efforts. N'oublions pas que la réalisation du but qu'ils se posent peut être facilitée ou entravée par les résultats obtenus au cours de la première étape, mais les forces et les idées créatrices tendant à une collaboration balkanique ou de bon voisinage ne pourront être puisées ou ne pourront naître que dans cette seconde phase de notre activité.

Trois genres de politiques destinées à contribuer à la réconciliation et au rapprochement des peuples balkaniques s'ébauchent aujourd'hui dans les Balkans. La première politique tend à une entente étroite et fondamentale entre deux pays voisins. La seconde cherche une issue générale, commune à toutes ou à la plupart des nations balkaniques, telle qu'est, notamment, la Fédération Balkanique. La troisième politique, enfin, consiste à attendre ou à profiter de la suite des événements qui apportent ou qui pourraient apporter à certains pays un changement plus favorable de la situation existante. Nous devons reconnaître que le politicien réaliste peut trouver dans chacune de ces politiques des éléments répondant à sa propre conception de pacification des Balkans.

La première politique s'impose, surtout à des pays comme le nôtre. Nous entendre avec la Roumanie, au Nord, avec la Turquie, à l'Est, avec la Grèce, au Sud, sur des questions qui sont de nature à être résolues dans la situation internationale actuelle, ce serait, pour nous, écarter une bonne partie des obstacles qui entravent le développement de notre propre peuple. Mais réaliser une entente pareille, et, si possible encore plus fondamentale, avec la Yougoslavie concernant les grandes questions qui nous divisent ce serait donner aux deux pays la possibilité non seulement de respirer librement, mais faire dépendre des deux peuples frères la réalisation de l'entente balkanique elle-même.

La seconde politique, tendant à la Fédération Balkanique, quoiqu'elle paraisse idéaliste de par son origine, est cependant réaliste de par son contenu. Résoudre les litiges territoriaux et nationaux en garantissant à toutes les nations balkaniques une égale jouissance d'un vaste territoire, chacune d'elles selon sa propre langue, ses propres richesses culturelles, — une telle Suisse Balkanique pourrait donner satisfaction à toutes les exigences sérieuses, so-

ciales et économiques, des peuples balkaniques. Grâce à une organisation opportune, les questions délicates concernant les dynasties, ainsi que les aspirations étroitement nationalistes de certains milieux, auraient pu trouver une résolution satisfaisante. A une époque où des politiciens sérieux envisagent une fédération européenne colossale fixant l'attention des chancelleries diplomatiques de l'Europe, l'union balkanique peut être considérée cent fois plus facilement réalisable, car elle aplanit entièrement tous les conflits d'ordre national et correspond de la manière la plus efficace à tous les intérêts économiques des nations balkaniques. La diffusion de cette idée au sein des masses populaires peut avoir les conséquences les plus heureuses pour le rapprochement général des peuples balkaniques.

La troisième politique possible dans ce domaine, qui fonde ses espoirs sur la suite des événements dont elle attend un changement de la situation, porte en soi beaucoup d'éléments réalistes. Mais elle possède deux aspects et deux contenus inégaux et opposés. Les uns voient dans la formation d'un bloc d'Etats mécontents des traités, un levier puissant pour un changement de la situation internationale. D'autres, par contre, attendent ce changement du renforcement et du développement de la démocratie. Ces deux tendances, la tendance nationaliste et militariste et la tendance démocratique et pacifique, auront, évidemment, longtemps encore à se disputer l'influence sur l'évolution des rapports internationaux. Mais pour nous et pour la majorité du monde politique pensant, il n'existe aucun doute que c'est la seconde tendance qui l'emportera définitivement. D'une façon ou d'une autre la suite des événements donnera de la force et de l'élan à ceux qui voudront accorder les nations, régler leur différends en redressant les injustices créées par les traités de paix.

Dans les lignes qui précèdent, je me suis

efforcé de faire autant que possible une analyse impartiale de tous les facteurs et méthodes qui peuvent mettre en marche l'idée de la réconciliation, du rapprochement et de la collaboration désirée des nations balkaniques. C'est à nous, partisans de ce rapprochement, qu'il appartient de juger, chacun pour son propre pays, si tous les facteurs et toutes les conditions existent à cet effet et comment ils se manifestent dans la réalité. Nous ne saurions oublier l'existence du grand fait heureux que les masses populaires laborieuses et pacifiques des Balkans sont très favorablement disposées au sujet d'une entente et d'une collaboration étroites, mais nous ne devons pas méconnaître non plus l'importance de certains autres facteurs qui, pour certaines raisons, se présentent comme les adversaires ouverts ou secrets de ce rapprochement.

Qu'on sache que le succès de notre grande œuvre de réconciliation dépendra de deux faits fondamentaux. En premier lieu de la libre et active participation des peuples eux-mêmes dans l'établissement des rapports avec les pays voisins. En second lieu de la création d'une organisation puissante de tous les partisans actifs, qui se posera comme but d'éviter les incidents portant entrave à l'entente, et de populariser tous les éléments bons et précieux, de nature à faciliter le rapprochement désiré. Les artisans de ce rapprochement répondront, chacun pour ce qui le concerne, à quel point nous nous rapprochons ou nous nous éloignons de ces exigences essentielles. Il importe avant tout de commencer et de suivre inlassablement et indéfectiblement la voie choisie.

Pour nous, pionniers bulgares du rapprochement balkanique, je dirai que nous nous efforçons à ne point nous laisser devancer par aucune nation voisine, et que nous accomplissons avec zèle et sans défaillance notre devoir dans la presse, dans des réunions et au parlement. Je peux ajouter que l'idée d'une collaboration balkanique a

gagné chez nous l'appui des larges couches sociales, mais nous souhaitons, pour des raisons multiples, résidant dans notre seul désir de voir son plein triomphe, qu'elle soit reprise plus rapidement et plus énergiquement par nos voisins eux-mêmes. Je me fais l'écho, j'espère, franc, sincère et impartial de cette grande idée si largement

représentée chez nous, mais elle pourrait gagner incomparablement d'une manière plus rapide nos cœurs, si nous pouvions la voir appuyer aussi par d'importantes couches sociales chez les peuples voisins.

Sofia.

JANCO SAKASOFF  
député

## REVUE DE LA GRÈCE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE POUR L'ANNÉE 1930

Au point de vue économique l'année qui vient de s'écouler ne pourrait pas compter parmi les plus heureuses du pays. Une publication d'une Banque suisse, accompagnée d'une représentation graphique de 45 pays, nous informe avec une netteté parfaite que la Grèce était comprise, pendant les années 1928 et 1929, parmi les pays qui prospéraient, tandis que pour l'année 1930 elle se trouve appartenir à la catégorie des pays qui traversent une crise et qui souffrent, bien moins, à la vérité que les autres États mais toujours plus que pendant les années précédentes.

Cette gêne — effet de la crise économique universelle et de calamités locales — le Président du Conseil lui-même l'a constatée, dans le discours politique qu'il a prononcé à Salonique, il y a un mois. Mais le Ministre de l'Économie Nationale déclarait en Décembre dernier au groupe des Rota-riens et démontrait, au moyen de nombreux arguments et de chiffres, que si la crise s'est fait aussi sentir en Grèce elle y a revêtu un caractère bien moins aigu qu'ailleurs.

Pourtant, cette observation, exacte en grande partie, pêche sur un point, quand elle affirme que seule la classe moyenne est frappée de chômage ; elle est forté-ment contredite sur ce point par la résolution prise en Décembre dernier, au Pirée par toutes les fédérations ouvrières, en faveur de l'organisation de grands meetings contre le chômage qui sévit sur les ouvriers. Dans

ce ne sont pas là les seuls faits prouvant que, dans le courant de l'année écoulée, le chômage n'a pas atteint que les classes moyennes. Pour la première fois les Maires du Pirée et d'Athènes ont conféré avec le Ministre de l'Économie Nationale sur l'institution d'une « soupe » pour les chômeurs, ce qui démontre que, malgré les travaux publics qui emploient 35.000 ouvriers, le nombre de chômeurs désirant résider dans ces deux villes a sensiblement augmenté.

Certes l'urbanisme constitue une des raisons qui déterminent la souffrance non seulement des manœuvres mais aussi des artisans qui s'établissent dans les grandes villes, au détriment de l'agriculture du pays et à leur propre préjudice; mais on ne saurait en déduire que le chômage — quels que soient ses motifs — a épargné la Grèce.

Une autre raison encore fait que l'année écoulée n'a pas été heureuse pour la Grèce: c'est la baisse du prix des produits indigènes, qui a eu pour conséquence la difficulté pour les producteurs de faire face aux frais de culture. Il est vrai que l'État a tâché de venir en aide aux producteurs, et particulièrement aux producteurs de blé, en procédant à l'achat de leurs produits à des prix satisfaisants, mais il est également certain que les producteurs d'autres céréales, tels que l'orge etc., sont restés sans aucune espèce de secours contre la baisse du prix de leurs produits en Grèce

Il ressort de tout ce qui précède que la surproduction mondiale, qui a pour effet la baisse de presque tous les produits, a commencé d'influer sérieusement sur l'économie grecque ; il serait à souhaiter que, soit en combattant l'urbanisme, soit en accordant la préférence à des cultures plus avantageuses, cette influence néfaste fût réduite autant que possible.

\* \*

Au point de vue commercial il s'est produit en Grèce, dans le courant de l'année écoulée, un certain nombre d'événements qui modifieront radicalement les conditions de son commerce, à l'intérieur comme à l'étranger.

Ainsi, l'institution de la Banque Agricole, qui s'est chargée en toute diligence de la question des emprunts à consentir aux cultivateurs, et des facilités à leur accorder pour la vente de leurs produits à l'intérieur. A cet effet elle a pris en location de vastes entrepôts destinés à concentrer les produits de ses clients, et elle procède, pour leur compte, à la vente de ces produits soit au moyen de comptoirs lui appartenant, soit par l'entremise de tiers, moyennant une faible commission ; de cette façon elle a réussi à supprimer jusqu'à un certain point les commerçants intermédiaires. L'expérience a été tentée l'été dernier sur les raisins, et on espère qu'elle sera étendue sur d'autres produits, en écartant tout bénéfice commercial.

Pour ce qui concerne le commerce extérieur, outre les conventions conclues avec la Russie (Février), la Hongrie, (Juin) la Roumanie (Septembre), la Yougoslavie (Avril), nous avons eu la convention récemment avec la Turquie, plus que les autres cette dernière convention renforcera notre marine marchande et notre petite industrie, à cause du tarif douanier spécial auquel les produits grecs ont été soumis en Turquie et de la situation avantageuse qui leur est ainsi faite, par rapport aux produits si-

milaires étrangers qui leur font concurrence.

Un événement, qui doit être considéré également comme susceptible de servir notre commerce étranger, c'est la Conférence de tous les Pays Balkaniques, tenue à Athènes en Octobre dernier, et les pourparlers qui ont eu lieu, à cette occasion dans le domaine politique et commercial. Les groupes dont la création avait été décidée par la Conférence, se sont mis au travail afin de préparer des projets applicables dans les rapports des Etats Balkaniques, soit par l'établissement de meilleures communications, soit par l'institution de tarifs postaux à meilleur marché, soit même par l'unification de leur monnaie. Les dispositions amicales qui ont persisté dans les rapports des Etats Balkaniques à la suite de cette Conférence, permettent d'espérer que dans un bref délai un certain nombre de résultats satisfaisants pourra être obtenu.

Evidemment il a fallu surmonter des difficultés inévitables dans une entente aussi générale ; mais par bonheur les malentendus surgies avec la Roumanie, au début de l'année 1930, ont été dissipés dans le courant de cette même année et quant à notre différend avec la Bulgarie, surgi à la suite de l'augmentation de son tarif douanier, — mesure prise il est vrai à l'égard de tous les Etats — il est permis d'espérer qu'il sera réglé d'une manière moins nuisible aux produits grecs. La participation de la Bulgarie à l'exposition internationale de Salonique témoigne, du reste, de ses dispositions bienveillantes à l'endroit de nos intérêts commerciaux légitimes et raisonnables.

Si nous considérons maintenant le commerce grec avec l'étranger, dans son ensemble, nous remarquons que pour l'année 1930 le passif de notre balance commerciale s'élevait seulement à 4.847 millions, au 31 Octobre 1930, alors que pour la période correspondante de l'année 1929 il s'élevait à 5.504 millions de drachmes. Bien que cette réduction du déficit ne permette pas de con-

clure que la Grèce ait été plus riche en 1930 qu'en 1929 — puisque ce n'est là qu'un des facteurs de l'économie nationale, encore est-il incomplet, — l'augmentation de la vente de nos produits, en dépit de la crise économique de l'étranger, inspire néanmoins un sentiment de sécurité ; surtout si l'on con-

sidère que l'appréciation de nos produits sur les marchés étrangers demeure inaltérable, malgré la gêne universelle, qui devrait au contraire avoir pour effet de réduire la consommation de produits de luxe tels que les produits grecs.

TH. X. ZYGURAS

## LA NÉCESSITÉ DE LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE DES BALKANS

Dé nos jours l'observateur froid des facteurs sociaux et économiques, qui regissent l'organisme de l'humanité d'après guerre, malgré les tendances pacifistes préconisées par l'Europe et l'œuvre de la Société des Nations, ne peut que remarquer un facteur nouveau qui sous le nom de « guerre économique », constitue un danger social. Dans la dernière session de la Société des Nations, malgré les projets de M. Briand, plusieurs déclarations désenchantées ont été entendues relativement à l'œuvre accomplie par la Société des Nations, comme celles de M. Hymans, Ministre des affaires étrangères de la Belgique, de M. Van Blockland, Ministre des affaires étrangères de la Hollande, de M. Münch, Président de la Commission Danoise etc. Les paroles du promoteur de la Paneurope, Richard Coudenhove Kalergi : « la Physionomie actuelle de la Société des Nations est un danger perpétuel pour l'existence de l'Europe » trouvent un retentissement plus grand aujourd'hui et les démarches de M. Briand démontrent la pente que suit l'humanité d'après guerre.

Mais on se demandera : Est-ce qu'une confédération politique et économique européenne peut réussir là où l'institution de la Société des Nations a échoué ? Malheureusement la formation actuelle économique et technique de l'Europe ne permet point en l'occurrence une politique optimiste. La difficulté de la confédération paneuropéenne consiste en ceci : Des États

réalité, non une Europe mais deux Europes e, à d. » L'Europe Industrielle et « l'Europe Agricole », selon l'excellente appellation de Delaisi (1). Mais entre ces deux Europes, il existe jusqu'à présent une grande dissemblance. L'Europe agricole se trouve dans les langes d'une organisation économique et technique, tandis que l'Europe industrielle se trouve au bord du chaos économique, où l'a conduite l'anarchie économique-technique organisée. L'Europe industrielle spéculait jusqu'ici sur l'anarchie primitive économique de l'Europe agricole par le système de la rationalisation économique (2), qui est une création du taylorisme et mène à l'organisation unilatérale de la production, sans que le moindre soin soit apporté aux autres facteurs de l'organisme économique-social.

L'Europe taylorisée, suivant les tendances de la superindustrialisation d'Outre-mer, a été absorbée par la lutte de la superproduction et ne s'est point soucée de la plus grande partie de sa vie économique de l'équilibre en général des facteurs économique-techniques, en ne mettant pas au même niveau au point de vue systématisation, la production et la consommation. Comme l'on sait, avec la fin du 19<sup>e</sup> Siècle, la période de l'hégémonie européenne se termine et le 20<sup>e</sup> siècle transporte le centre de gravité aux États-Unis. La période de la guerre mort-

(1) Fr. Delaisi : « Les deux Europes ».

(2) Sur la rationalisation et le Taylorisme vo-

sont appelés à collaborer constituant en

fie complètement la production des Etats Européens en armes, tandis qu'elle crée en même temps une foule de besoins pour la conservation de l'Europe déchiquetée. L'Amérique profite de l'occasion et, aux nécessités du large marché européen, répond par la superindustrialisation et la superproduction, aidée en cela par le système de Taylor, qui poursuit le maximum de rendement fourni par l'ouvrier, en considérant celui-ci comme une machine, grâce au système de l'exploitation de la force ouvrière. L'immense atelier américain, dont le maximum d'activité est signalé de 1916 jusqu'en 1920, produit exclusivement pour le commerce exportatif, grâce auquel l'Europe économique se soumet à l'Amérique. Mais la période d'après-guerre porte le centre de son action des champs de bataille aux fabriques du Taylorisme, et la stratégie américaine de la «Balkanisation» de l'Europe, se trouve devant l'Europe industrielle, qui saisissant le danger d'outre-mer, suit aveuglement les enseignements du taylorisme. De là commence la guerre offensive de l'Europe contre l'Amérique, avec des armes provenant de cette dernière et la lutte économique acharnée des Etats-Unis, dont le succès constitue une question d'existence de l'industrie américaine, basée sur les projets arrivistes de Taylor et, parlant, de son économie nationale. Le caractère unilatéral du Taylorisme avec les premiers souffles de la production européenne qui commence à renaître fait sentir la pauvreté scientifique de ce système, dont les résultats funestes n'ont pas tardé à montrer leur cruauté. Les Etats de l'Europe Industrielle ayant en vue leur indépendance économique, recourent aux remèdes de l'emprisme de Taylor et, indifférents pour l'avenir lointain, délaissent la systématisation et la méthode scientifique de tous les facteurs qui menacent leur organisme économique. La superproduction américaine voit fermées les portes d'une grande partie des marchés étrangers, délogée par l'industrie renais-

sante européenne. Et tandis que l'Amérique lutte par sa tactique de colonisation économique, sa politique de placement, et son système protectionniste pour arrêter l'écroulement de sa politique de superindustrialisation (1) l'Europe industrielle s'occupe non seulement de la concurrence de l'Amérique, mais aussi de celle qui lui vient de ses propres états. — La Taylorisme a commencé de créer pour ceux-ci le problème des marchés, puisque aucune mesure préventive n'a été considérée pour l'équilibre de la production et de la consommation et que depuis longtemps leur politique douanière a embrassé les principes du protectionnisme.

La politique douanière française depuis 1892 retourne vers celle avant 1680; inspirée par les idées de Michel Chevalier, partisan du libre échangeisme, dont le trait significatif (avant 1680) était le protectionnisme. La période d'après guerre renforce l'esprit du nationalisme économique et la politique douanière protectionniste de la France est connue. L'Angleterre qui constitue toujours le modèle des pays où les théories des libres-échangistes trouvaient leur application pratique, a dernièrement commencé à s'éloigner de la politique de Baldwin, et l'Allemagne applique les théories de Listz. Il est vrai que la convention de 1927 dont la mise en vigueur date du 1er Janvier 1930 fait des efforts pour restreindre les diverses interdictions douanières d'importation et d'exportation; mais à part la facilité accordée aux Etats contractants pour la solution partielle de leur présente obligation, l'art. 5 confère le droit aux Etats en question de prendre à l'importation et à l'exportation «toutes mesures nécessaires pour faire face à des circonstances normales ou extraordinaires et pour assurer la sauvegarde des intérêts vitaux d'ordre économique ou financier du pays».

L'élasticité et l'obscurité de cet article dé-

(1) S. Beracha: «Rationalisation et révolution».

montre la situation. Dans l'entre-temps les crises économiques et le chômage sont signalés en deçà et au delà de l'océan et les mesures prises chaque fois par les Etats n'aboutissent à rien de définitif.

L'idée qu'on a eue de la confédération européenne, résultat des dangers de l'anarchie économique européenne, est sans doute réussie et s'impose par les événements même. Malheureusement sa réalisation est difficile à cause, d'une part, de la synthèse économicotechnique des Etats de l'Europe industrielle due à leur dissemblance, et d'autre part, justement à cause de la dissemblance entre les intérêts des Etats de l'Europe agricole et ceux de l'Europe industrielle. L'Europe agricole et notamment les Balkans pour lesquels l'agriculture constitue la marque principale de leur économie nationale, meurent sous le poids de l'absence d'une politique économicotechnique scientifique qui est due tantôt à leurs occupations fréquentes de guerre — d'où le délaissement de la solidarité économique entre eux — tantôt à la politique de l'Europe industrielle, à laquelle jusqu'ici ils servaient et dont que durera l'économie actuelle, l'Europe méditerranéenne, autrefois reine du monde, sera tributaire de l'Europe hercynienne» comme dit Delaisi, mais parlant d'un autre point de vue.

Maintenant que la concurrence des Deux-Mondes de l'industrie taylorisée engendre de sérieux dangers, que les Balkans servent sans qu'ils soient servis, l'émigration qui jadis les soulageait économiquement étant interdite à cause du chômage général — les Balkans ont plus qu'en aucun autre

moment besoin d'émancipation. Mais cette émancipation peut être obtenue par une confédération balkanique, basée sur une dépendance économique entre eux. Cette solidarité économique des Balkans à l'encontre des Etats Européens est facilement réalisable, et cela par ce que l'anarchie économique n'est pas organisée, tandis que dans l'Europe industrielle l'anarchie économique est organisée et a déjà pris sa forme de quasi-rationalisation. L'Europe industrielle doit commencer par détruire pour créer de nouveau son équilibre économique; Les Balkans n'ont qu'à commencer leur œuvre créatrice en s'organisant véritablement et scientifiquement. L'équilibre de la production agricole et industrielle par rapport à la consommation, sera assuré par l'application des véritables règles économicotechniques. La rationalisation essentielle et véritable sur tous les points de l'économie balkanique, l'unification de la politique douanière, l'organisation syndicale de toute l'économie (production et consommation) à l'aide de ses ateliers de statistique, l'organisation spéciale de bureaux pour la recherche de travail, et de placement des ouvriers lesquels aboutiront au fonctionnement d'un bureau panbalkanique de distribution de la main d'œuvre, sont non seulement capables de stabiliser la paix de Balkans et de les préserver de crises économiques mais de les faire considérer aux yeux des autres Etats comme les avant-gardes de la généralisation de l'esprit des Amphictyonies, dont leur pays a vu le premier la lumière, lors de la Conférence Balkanique.

JEAN P. COUTSOCHERAS

## LE THÉÂTRE FACTEUR D'UNION BALKANIQUE

*On a beaucoup écrit ces derniers temps sur le rapprochement intellectuel des peuples balkaniques ; ici même M. le prof. Cantacuzène a rélevé l'importance d'une collaboration spirituelle étroite par la créa-*

*tion d'un institut de coopération, dont les résultats ne pourront avoir qu'une répercussion des plus favorables sur les relations politiques des Balkans.*

*Il me semble que ce rapprochement si dé-*

siré ne peut s'obtenir de meilleure façon que par les efforts des écrivains et des artistes ; c'est à eux, je crois, qu'il incombe de nous faire participer aux manifestations intellectuelles de leur pays ; pour s'aimer, il faut se connaître. Lorsque ce vieil adage s'enracinera dans la conscience des pays balkaniques, alors seulement les anciennes querelles ne seront plus qu'un mauvais rêve. Pour ce faire, l'étude de l'archéologie, la création des chaires dans l'Université de chaque Etat, l'échange même des professeurs, les traductions des œuvres marquantes, les conférences, ne suffisent pas ; ce qui amènerait, me semble-t-il, d'un coup ce rapprochement à un point sensible, c'est le théâtre ; voilà l'un de grands facteurs d'Union Balkanique, appelé à y jouer un rôle prépondérant.

Nulla action ne peut être sur un peuple plus influente que celle du théâtre ; grâce à lui un auteur peut faire davantage pour son pays qu'un homme politique ; c'est au théâtre qu'il appartient de propager les idées saines et les idées nouvelles, s'il s'en peut encore se trouver. Voyez les types par exemple créés par Molière ; malgré leur humanité profonde, ils sont les dignes représentants de tout un siècle : à côté de l'action, les habitudes de voir et de penser, les petites manies, les ridicules et les qualités, apparaissent sous une lumière vive ; il en est de même aujourd'hui chez les grands auteurs. Les modèles dont ils s'inspirent, les milieux où ils puisent, reflètent la société dont ils essayent de nous présenter la peinture sous les dehors d'une intrigue qui n'est que le prétexte. Les caractères étudiés se présentent à nous tous les jours ; bref, le théâtre est le reflet presque fidèle de toute une époque et l'auteur qui la transcrit ne fait que la marquer de son génie.

Mais si le théâtre a pour mission d'étudier une époque, en étant son reflet, il n'en est pas moins par ce fait même un facteur important de propagande. Lorsqu'une troupe entreprend une tournée, elle n'apporte

pas seulement dans les pays qu'elle visite le salut amical et courtois d'une nation ; elle consolide aussi, de manière indirecte, inconsciente, pourrait-on dire, mais certes plus sûre, les liens politiques de deux pays ; elle fait connaître la conscience d'un peuple. Grâce à cet art prestigieux et éminemment évocateur qu'est le théâtre, une troupe étrangère visitant un pays pour une série de représentations, réussit presque toujours à faire ébranler, à part l'émotion artistique toute pure, les sentiments d'amitié pour le pays dont elle apporte le salut et qui jusque-là étaient endormis. De ce contact naît l'enthousiasme et souvent, si rien ne vient troubler les eaux, l'amour, qui consolide mieux que la politique et toutes les voies diplomatiques, les relations de deux pays.

Ce fait se produisit dernièrement. Les troupes grecques qui ont visité Stamboul ont été accueillies de façon qui assure mieux que tout traité l'amitié nouvelle de la Grèce avec la Turquie. Il nous sera signalé peut-être que c'est là un résultat tout frais de la visite de M. Vénizelos à Ankara ; n'en déplaise aux grincheux, je n'en contredis pas ; mais, il faut avouer que les peuples en général ne voient pas plus loin que leur nez et qu'ils acceptent fatalement les plats que veulent bien leur servir les hommes politiques sans analyser la sauce qui les couvre. Les peuples sont comme les enfants ; ceci est une vieille vérité ; ils veulent toucher de près pour y croire ; et ma foi, il me semble qu'ils n'ont pas tout à fait tort ; dans ces dernières années, nous nous sommes tous plus ou moins gobés de traités !

Pour ces raisons donc et pour d'autres peut-être encore, le théâtre se révèle un facteur puissant d'union entre les peuples ; et pour les Balkans, cette vieille poudrière, ce que j'avance paraît plus vrai et voire nécessaire ; que les troupes grecques se rendent à Stamboul et même à Ankara, à Sofia, à Bucarest et à Belgrade, et qu'en échange les troupes de ces divers pays visitent Athènes à leur tour, voilà, me semble-

*t-il, du beau travail; c'est là une propagande honnête, fructueuse aussi en résultats pratiques et économiques; les peuples, jusqu'hier haïs, commenceront à s'aimer et à se comprendre. Et l'Union tant désirée et souhaitée par les politiques émi-*

*nents des Balkans se trouvera mieux servie, et partant de là, elle sera peut-être un jour accompli. L'Art aura vaincu la Politique.*

GEORGES PRATSICA

Correspondant de "La Semaine Egyptienne" du Caire

# HOTEL COSMOPOLITE

CONFORT MODERNE — EAU COURANTE

CHAUFFAGE CENTRAL — ASCENSEUR

BAINS — TÉLÉPHONES DANS TOUTES

LES CHAMBRES

AMEUBLEMENT LUXUEUX

PRIX MODÉRÉS

RUE IONOS — PLACE OMONIA

ATHÈNES

## CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA

# BANQUE POPULAIRE

Sécurité. — Conditions avantageuses. — Rapidité dans l'expédition des affaires.

## INFORMATIONS POLITIQUES

### ALBANIE

S. M. le roi a adressé un Message aux minorités, faisant savoir qu'il fait bénéficier de la grâce les instituteurs et notables grecs récemment emprisonnés.

A cette occasion le Message royal rappelle que dès l'institution de l'Albanie libre et indépendante, l'Etat avait pris soin de ne faire aucune distinction entre ses fils. Il a octroyé une parfaite égalité de droits à tous les ressortissants albanais; il a admis les minorités aux charges les plus importantes.

Le Message royal termine en exprimant l'espoir que les minorités témoigneront leur reconnaissance envers l'Etat et qu'elles suivront la voie du progrès.

### GRÈCE

L'année 1930 a été pour la Grèce une année de tranquillité intérieure et de travail. Les corps législatifs ont voté une série de lois, concernant surtout le développement agricole et industriel, de même que l'organisation sanitaire du pays. En outre, les travaux publics de large envergure, dont l'entreprise a été décidée sous la gouverne-ment précédent, ont été continués avec persévérance. Tels sont surtout les travaux d'aménagement de la couche du Vardar, la reconstruction du réseau des routes nationales, la construction d'un lac artificiel pour pourvoir d'eau la capitale, etc. De plus le gouvernement actuel a décidé l'assèchement des marais de la Macédoine Orientale, la rénovation des téléphones, la construction de centaines de bâtiments publics et, plus spécialement, d'écoles. Enfin l'installation des réfugiés touche à sa fin et l'Organisme créé dans ce but, sous les auspices de la Société des Nations, a été dissous.

L'entreprise de ces travaux a pour la Grèce un double but : 1) Donner du travail à la population accrue anormalement par la concentration de 1.500.000 environ de réfugiés dans le pays et par l'interdiction de l'émigration aux Etats Unis d'Amérique et dans les autres pays, qui absorbaient, tous les ans, une population de plus de 50.000 travailleurs grecs, trop à l'étroit dans les frontières des pays ; 2) Augmenter la productivité du pays et par conséquent, sa force économique. Il est à remarquer que les travaux entrepris, sont pour la plupart des travaux de longue haleine, qui ne donneront leurs fruits que dans plusieurs années.

En attendant, la répercussion de la crise économique mondiale s'est fait sentir en 1930 dans le pays, en ce qui concerne surtout les revenus de

l'agriculture nationale. C'est pourquoi, bien que le budget de l'année économique précédente ait présenté un excédent sensible de recettes, les dépenses, de l'année prochaine ont été comprimées pour toutes les branches. En plus un emprunt sur le marché de Londres a été décidé pour permettre la continuation des travaux publics en exécution. Il y a eu en outre quelques dégrevements d'impôts, compensés par l'augmentation des droits d'entrée sur le blé et autres produits agricoles, qui a été appliquée dans un but protectionniste de l'agriculture du pays.

La crise économique n'a pas été toutefois sans provoquer des protestations, parfois assez violentes des classes intéressées, surtout des agriculteurs, ouvriers et artisans, qui demandent une intervention plus énergique de l'Etat dans le domaine de l'économie privée. Mais le gouvernement garde toujours une majorité compacte et écrasante, aussi bien dans la Chambre que dans le Sénat malgré les attaques concertées des chefs de l'opposition M. M. Cafandaris, Tsaldaris et Zavisanos. Les remaniements ministériels partiels, assez fréquents pendant l'année écoulée, n'ont pour but que de permettre à M. Vénizélos d'utiliser à tour de rôle tous les membres importants de son parti.

Outre les journaux royalistes, une grande partie de la presse républicaine, fidèle jusqu'à présent au parti dirigeant, mène, depuis quelques mois surtout, une polémique assez sévère contre le gouvernement actuel. En conclure que l'opinion publique, qui donne à ces journaux le plus grand tirage, s'est aussi tournée contre lui serait assez risqué d'autant plus que les élections locales intervenues pendant l'année ne permettent pas une pareille conclusion. M. Vénizélos continue à jouer d'un crédit politique considérable et le morcellement de l'opposition ne laisse pas entrevoir son successeur.

Au point de vue de politique extérieure, le pacte d'amitié signé avec la Turquie, en suite de ceux conclus déjà avec la Roumanie et la Yougoslavie consolide la paix dans les Balkans. Quant aux relations politiques de la Grèce avec la Bulgarie et l'Albanie, elles sont assez normales sans toutefois qu'elles puissent être qualifiées d'excellentes. Il y a lieu de remarquer que les différends existants entre ces pays sont presque exclusivement d'ordre économique, ce qui rend leur solution assez facile.

La rencontre de M. Vénizélos avec le premier ministre de Hongrie M. Betlem à Angora, ainsi que les voyages fréquents de M. Vénizélos aux capitales de l'Europe Centrale et à Rome, ont fait courir des bruits sur une coalition pour la révision des traités à laquelle participerait la Grèce. On comprend combien cette hypothèse est

révision ne présenterait aucun intérêt pour le pays. La politique de la Grèce, suivie par le gouvernement actuel avec l'approbation de tous les partis politiques (car en Grèce d'après une loi constitutionnelle, la politique extérieure du pays est discutée en comité spécial auquel participent les chefs des partis politiques) est une politique de paix et de recueillement. Cela ressort aussi bien des discours de M. Vénizélos, dans la Chambre et dans des réunions d'officiers de l'armée que des déclarations à la presse du Ministre des affaires Etrangères M. A. Michalacopoulos.

HELLADIOS

\* \*

### Le Pacte gréco - autrichien

La Chambre autrichienne a ratifié le traité d'amitié, d'arbitrage et de conciliation signé entre l'Autriche et la Grèce.

L'échange des instruments ratifiés a eu lieu à Vienne.

\* \*

### La réorganisation du Ministère des Affaires étrangères

Le projet de loi pour la réorganisation du Ministère des Affaires étrangères comprend, parmi plusieurs autres réformes qui réduiront de deux millions le budget de ce Département, l'adoption du système des sections géographiques. Aux divisions actuelles, établies par ordre de matière traitée, se substitueront les divisions par ordre de groupes d'Etats.

## ROUMANIE

### La mort de Vintila Bratiano

Vintila Bratiano, le chef du parti libéral roumain, est mort subitement dans sa villa de Mihaesti. Ainsi disparaît l'homme à la volonté de fer, l'homme qui ne s'est jamais départi de la directive qu'il s'était tracée, l'homme aux inébranlables convictions politiques. Un grand patriote est enlevé à la Roumanie, et juste au moment où le pays avait besoin de personnalités de cette envergure.

L'histoire du parti libéral roumain, fondé par le père du défunt, Jean Bratiano, est liée indissolublement à l'histoire nationale du pays. C'est le parti qui a fait preuve d'une discipline admirable et que son chef a conduit à de belles victoires politiques ; qui, même dans l'opposition a su imposer sa voix sur les directives politiques du pays.

Vintila Bratiano était l'homme à qui les pensées de ses partisans étaient entièrement subordonnées, devant qui toutes les forces de l'organisation du parti devaient fléchir. C'est pourquoi on ne pouvait être admis dans le parti, à moins d'en em-

brasser, comme une religion, le programme, moins de se soumettre à l'influence du chef-dictateur.

Patriote par, combattant pour l'idéal d'un nationalisme économique, fidèle à la doctrine de son prédécesseur et frère Jon. Bratiano, *de la noi inasist*, il se méfiait du capital étranger, dont il considérait que la pénétration asservirait l'énergie nationale.

Le programme de son parti était si étroitement lié avec sa propre existence qu'il en avait conçu — comme par l'effet d'une autosuggestion — la conviction qu'il personnifiait l'idée Roumaine, dont la réalisation n'était praticable qu'au moyen du parti qu'il dirigeait. Cette conviction l'aidait dans son effort, l'armait d'une inépuisable capacité de travail et l'éveilla à ses propres yeux en garant de l'intégrité nationale. Violentement pris à partie par ses adversaires, il puisait sa satisfaction dans l'espoir que ses prévisions seraient un jour confirmées. Il s'est tout aussi violemment attaqué au parti agraire qu'il considérait comme dénué de volonté et de directives stables.

Vintila Bratiano était le troisième fils de Jean K. Bratiano ; il est né à Bucarest en 1867 ; il était donc âgé de 63 ans. Ayant terminé à Paris ses études d'ingénieur il a collaboré avec S. I. Sinsky à la construction du pont de Tchernavoda sur le Danube. En 1896 il a été nommé directeur des monopoles de l'Etat et plus tard Gouverneur de la Banque Nationale. Il entre dans la carrière politique à la mort de son père, comme collaborateur du nouveau chef du parti libéral Jon. Bratiano, son frère. Elu maire de Bucarest en 1901, député en 1904, il assumait le portefeuille de la Guerre en 1916 et bientôt après celui du Travail, au moment où la capitale avait été transférée à Jassy. De 1924 à 1927 il garda le portefeuille des Finances, qu'il conserva lorsqu'en Novembre 1927 il a été chargé de la Présidence du Conseil. Ce fut pendant son activité au Ministère des Finances qu'il posa les fondements de la stabilisation monétaire, réalisée plus tard par le cabinet Maniu.

Les événements politiques récents, la surprise du retour du roi, la scission opérée au sein du parti par suite de l'attitude de son neveu Georges J. Bratiano, qu'il a non seulement radié des listes mais qu'il ne voulait plus reconnaître comme membre de sa famille, la crise économique qu'il attribuait aux erreurs du Gouvernement actuel, ses appréhensions pour l'avenir du pays, avaient gravement ébranlé sa santé.

Sa mort a plongé dans le deuil tous les partis politiques ; ces regrets unanimes prouvent que la Roumanie perd, en sa personne, une personnalité politique éminente, et le parti libéral son chef naturel.

S. K. PETALODI

Tout reçu doit porter la signature du gérant et le numéro de la Revue.

## TURQUIE

La découverte d'un complot politique, et religieux, se proposant de renverser l'ordre de choses actuel en Turquie, a vivement ému l'opinion publique et les milieux d'Angora. Le Président de la République a présidé personnellement une séance du conseil des Ministres, qui a envisagé les mesures à prendre pour réprimer entièrement le mouvement.

L'enquête, menée avec la plus grande diligence, a démontré que la rébellion avait été organisée par la secte des «Nakinbedge» et que les chefs du mouvement avaient su étendre les réseaux de leur organisation à Smyrne, Konia, Philadelphia et à Ménéméni, où a été signalée la première insurrection.

Un projet de loi, préparé en toute urgence, autorise l'institution de tribunaux révolutionnaires, pouvant prononcer leurs jugements sur une procédure des plus sommaires.

A côté de ces événements, dont il ne faudrait pas s'exagérer la gravité, il convient de signaler que le cabinet Ismet Pacha a été profondément remanié, vers la fin du mois de décembre. Saradjoglou Chukry bey ayant donné sa démission c'est Abdul Halik bey qui a assumé le portefeuille des Finances. La ministre des Travaux publics,

Zeki bey a passé au Ministère de la Défense Nationale et le député d'Adana, Hilmi bey, a été nommé aux Travaux publics.

## YOUGOSLAVIE

### La visite de M. Marinkovitch à Athènes

La visite à Athènes du Ministre Yougoslave des Affaires étrangères, réalisée dans la première quinzaine de Décembre, a vite revêtu le caractère d'un voyage politique, qui a donné aux deux peuples une nouvelle occasion de manifester les sentiments d'amitié qui les unissent.

Le contact, que M. Marinkovitch a pris avec les dirigeants d'Athènes, a permis aux hommes d'Etat des deux pays de constater l'identité de leurs vues et la communauté des intérêts de leurs peuples.

Pour nous, qui dans chaque nouvelle manifestation de rapprochement entre les peuples balkaniques, aimons à voir un signe avant-coureur de leur union, nous considérons que ce voyage aura beaucoup contribué à resserrer l'amitié qui unit les deux pays, et à les engager dans la voie de l'union.

# LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

## ALBANIE

L'élaboration du nouveau budget pour l'exercice 1931-1932 constitue, en ce moment, l'événement capital dans la vie économique du Pays. Le Gouvernement s'y applique avec zèle et l'opinion publique suit avec le plus grand intérêt l'activité du Gouvernement.

Des compressions budgétaires importantes se sont opérées afin de réduire au minimum possible les dépenses publiques. Il est question de licencier un certain nombre de fonctionnaires et même de réduire en général tous les traitements servis par l'Etat.

Mais la mesure la plus radicale que le Gouvernement se propose d'adopter, pour faire face à la situation critique des finances publiques, consiste à licencier la plus grande partie de son armée, en réduisant par surcroît la durée du service militaire. La force armée de l'Albanie serait ainsi réduite à la milice des jeunes gens, qui sont exercés sur place suivant les méthodes italiennes sans grever le budget de l'Etat. Leur nombre s'élève à 20.000 environ.

En outre le Gouvernement négocie un nouvel emprunt de 50 millions de francs or, destiné à des travaux publics et, en partie, à équilibrer le budget, dont les dépenses prévues pour l'exercice 1931-1932 s'élèvent à 25 millions de francs or

## BULGARIE

### Le Congrès de l'Union Générale Syndicale

Au cours du Congrès de l'Union Générale Syndicale de Bulgarie, tenu à Sofia du 16 au 18 Novembre dernier, les orateurs ont fait ressortir l'insuffisance des mesures prises par le Gouvernement contre le chômage. Le Congrès a estimé que le droit de coalition n'est pas suffisamment respecté et que l'application des lois sociales n'est pas assez stricte.

Depuis le dernier congrès tenu au début de mars 1930, l'effectif de l'Union a augmenté de 600 membres.

\* \*

### La réglementation du commerce des tabacs

Une commission réunie au Ministère des Finances a rédigé un projet de loi sur la réglementation du commerce des tabacs en Bulgarie. Ce projet prévoit, parmi d'autres dispositions, l'établissement d'un contrat-type, qui servira pour toutes les opérations de vente; il prévoit en outre la constitution d'une «commission de conciliation» en cas de litige, et d'un tribunal arbitral spécial, en cas d'échec de la tentative de conciliation.

Le texte définitif de ce projet de loi n'a pas encore été introduit au Sobranie.

\* \*

### L'institut central pour l'achat de céréales par le Gouvernement

On sait qu'à Sofia on vient de décider en principe la création d'un institut central, dont les fonctions consisteront à procéder directement, auprès des producteurs et pour compte du Gouvernement, à l'achat du maïs et du blé dont ils n'ont pu se débarrasser, par suite de la baisse considérable du prix de ces céréales.

Le règlement de cet achat sera effectué de la manière suivante: le prix de vente sera légèrement supérieur à celui du marché et la contre-valeur en sera payée en deux versements. Le premier versement — 20% de la valeur totale — sera effectué en numéraire, et les 80% du solde en bons spéciaux, que le fisc s'engage à accepter à leur valeur nominale, en paiement de l'impôt foncier dû par les propriétaires ou par les détenteurs de ces bons.

Toutes les mesures indiquées pour écarter les fraudes dans l'exécution de ces opérations ont été prises. Seules les sociétés coopératives des agriculteurs et les banques populaires seront chargées de ces achats et seuls les cultivateurs pourront se présenter comme vendeurs, à l'exclusion de courtiers, de négociants ou de toutes autres personnes qui pourraient spéculer sur ces opérations.

M. Kanazirsky, maire de Bourgas, dont nous avons eu à Athènes l'occasion d'apprécier les nombreux mérites, au cours de la 1ère Conférence Balkanique, sera chargé de la direction de cet institut, qui est appelé à rendre de très grands services à l'agriculture bulgare.

\* \*

### Une nouvelle voie ferrée

La nouvelle voie ferrée de Tvarditza a été inaugurée le 7 Décembre par les Souverains. S. M. le roi a conduit personnellement le premier train qui a quitté la gare de Tvarditza pour Silven.

Cette nouvelle ligne constitue un embranchement de celle des Balkans du Sud; elle desservira la plaine des Roses, en reliant Silven à la capitale.

## GRECE

### L'inauguration de la Chambre de Commerce de Salonique

Le nouveau bâtiment de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Salonique a été inauguré

en présence du Président du Conseil, du Ministre de l'Economie nationale et d'une foule de personnalités de la deuxième ville de Grèce.

Au cours du déjeuner offert à cette occasion, M. le Président du Conseil a prononcé un long discours, où il a fait ressortir que grâce aux accords de La Haye et grâce à une constatation plus méthodique des impôts le vaste programme du gouvernement pourra être entièrement appliqué sans qu'un sou de plus soit demandé au peuple.

\* \*

### La production des tabacs grecs en 1930

Suivant les renseignements recueillis par l'Office de protection du tabac de Salonique la récolte de l'année est évaluée à 48.500.000 ocques, réparties comme suit, par district:

Districts	Etendues cultivées (en remmes)	Quantités produites (ocques)
Thrace	80.000	3.500.000
Macédoine Orientale	290.000	16.000.000
Macédoine Cent. et Occid.	170.000	8.500.000
Thessalie, Phlétide-et-Phocide	115.000	6.500.000
Étolie-et-Acarnanie, Épire	105.000	7.000.000
Péloponnèse	25.000	2.000.000
Iles et Attique	105	5.000.000
<b>Total</b>	<b>890.000</b>	<b>48.500.000</b>

\* \*

### Une conférence de la Ligue Gréco-yougoslave

En présence du Ministre de Yougoslavie à Athènes et d'un auditoire nombreux et choisi, M. Alévisatos, vice-président de la Ligue gréco-yougoslave, a parlé des Mœurs et des coutumes yougoslaves, que le conférencier a eu l'occasion d'étudier de près, pendant un séjour de plusieurs années en Yougoslavie.

La conférence a été précédée d'une courte allocution de M. Collmas, ancien Ministre, président de la Ligue. Les deux orateurs ont été vivement applaudis.

\* \*

### Une statistique des prisons et des détenus

Les services de statistique générale de la justice ont publié récemment leur quatrième fascicule, consacré à la justice pénale pour l'année 1929. Nous en détachons quelques chiffres intéressants:

Prisons correctionnelles	46
• pénitentiaires	8
• rurales	5
• spéciales	3

Total, 62.

Nombre de détenus pour délits de droit commun 25.855, dont 1046 femmes.

Proportion de célibataires :	52 %	Sur le nombre total des détenus de l'année 1929, le nombre de détenus remis en liberté, évadés, décédés et exécutés s'élève à 38.564, de sorte qu'au 31 Décembre 1929 le nombre total des détenus se réduisait à 7.691 personnes des deux sexes.
» d'agriculteurs :	37 %	
» d'ouvriers :	14 %	
Nombre de détenus en prison préventive : 9.496.		
Nombre de détenus pour dettes : 10.737, dont 80, 2 % pour dettes envers le fisc.		

## ARTS & LETTRES

### GRÈCE

#### Le projet de loi sur les écoles étrangères

Le projet de loi portant, pour les élèves ressortissants hellènes, interdiction de suivre l'enseignement primaire auprès d'écoles étrangères en Grèce, a soulevé de nombreux commentaires, pour la plupart malveillants.

Nous reproduisons ci-après les principales dispositions de ce projet de loi, dont il ressort que la mesure prise par le Ministère de l'Instruction publique n'a rien d'exceptionnel et qu'elle ne fait qu'introduire en Grèce une législation depuis longtemps appliquée dans la plupart des pays du monde.

Voici les principales dispositions de ce projet de loi, suivant le résumé qu'en donne le «*Messenger d'Athènes*» :

Sont considérées comme écoles étrangères les écoles privées de quelque caractère instructif soit qu'elles aient été fondées par une personne physique ou juridique ou une association n'ayant pas la nationalité hellénique ou ne résidant pas en Grèce, soit qu'elles appartiennent à une telle personne physique ou juridique, soit qu'elles soient parvenues à n'importe quel laps de temps à une telle personne physique ou juridique.

Le fonctionnement d'une école étrangère sans autorisation est interdit. Aux écoles existantes qui sont privées d'une telle autorisation, il est accordé un délai de deux mois pour soumettre une demande d'octroi de permis au ministre de l'Instruction publique.

Les écoles étrangères fonctionnant déjà dans le pays en vertu d'une autorisation légale peuvent continuer leur fonctionnement.

Dorénavant les autorisations pour la fondation d'écoles étrangères ne seront accordées que par une loi. Le fonctionnement d'une école étrangère sans autorisation légale entraîne sa fermeture par arrêté du ministre de l'Instruction publique.

Il est dorénavant interdit aux enfants de nationalité hellénique des deux sexes de fréquenter des écoles primaires ou des écoles maternelles étrangères.

Les parents ou tuteurs contrevenant à cette interdiction sont passibles d'une amende, infligée par l'inspecteur suivant les dispositions de la loi sur l'Instruction publique.

après l'infliction de l'amende, ils continuent à envoyer leurs enfants à des écoles étrangères, ils sont cités d'office en justice pénale sur la base d'un rapport de l'inspecteur, sans instruction préliminaire; ils sont alors passibles d'un emprisonnement jusqu'à six mois.

Les écoles étrangères d'enseignement secondaire, ainsi que les écoles primaires pour l'Instruction des élèves de nationalité étrangère sont tenues à ne pas utiliser des livres, des images ou des cartes géographiques de teneur inexacte ou hostile à la nation hellénique ou à la religion officielle de l'Etat, et d'enseigner en grec, par des instituteurs d'origine et d'indigénat grec ayant les qualités requises par la loi, le grec moderne dans les écoles primaires et le grec moderne et ancien dans les écoles secondaires.

La surveillance de l'Etat sur les écoles étrangères est exercée par les mêmes fonctionnaires et de la même manière que pour les écoles privées helléniques.

\* \*

#### La réorganisation de l'Université d'Athènes

Parmi les mesures que le Ministère de l'Instruction publique se propose d'adopter pour la réorganisation de l'Université d'Athènes, il est question d'établir l'inamovibilité du décanat jusqu'à l'année 1940.

Le Ministère a pensé qu'il convenait d'assurer l'application des réformes universitaires projetées, par la permanence de la personne du doyen, qui était jusqu'ici élu tous les ans parmi les professeurs des Facultés.

Les fonctions de doyen inamovible seront remplies par M. Caraphéodoris, l'éminent professeur à l'Université de Munich.

\* \*

#### L'aménagement du nouveau Palais des Corps Législatifs

Les travaux de restauration de l'ancien Palais royal qui abritera la Chambre des députés, le Sénat et le conseil d'Etat, ont été inaugurés, le 3 Décembre, par une cérémonie officielle, au cours de laquelle M. le président du Conseil a prononcé un discours faisant ressortir les avantages

duits d'après les plans de l'architecte M. Criezis et la décoration intérieure de l'édifice sera confiée à des artistes grecs. Une commission présidée par le Directeur de l'École des Beaux-Arts déterminera les sujets des décorations et une somme de 8 millions de drachmes sera affectée à cette fin.

Les dépenses totales de cet aménagement se chiffreront à 60 millions de drachmes et l'édifice sera prêt au printemps de 1932.

\* \*

### Les conditions d'admission des artistes étrangers

Un arrêté des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur règle les formalités de l'entrée, du séjour et du travail en Grèce des acteurs, danseurs, chanteurs, acrobates et en général des «artistes» étrangers, selon le terme employé dans l'arrêté.

Ainsi de semblables «artistes» ne peuvent entrer en Grèce pour y exercer leur profession sans être munis au préalable d'un permis délivré à la demande de l'employeur à l'entreprise duquel ils travailleront.

La demande doit être accompagnée du contrat conclu entre l'employeur et l'«artiste» et d'un récépissé de dépôt d'une somme équivalant au prix d'un billet de 3<sup>me</sup> classe de bateau ou de chemin de fer, et qui ne peut en aucun cas être inférieure à 1.500 drachmes.

Le permis est accordé sous les présuppositions principales suivantes: 1) Que la rétribution de l'«artiste» ne peut être inférieure à 4.500 drs. par mois; 2) Qu'il est interdit d'inscrire au contrat l'obligation pour l'«artiste» d'assurer la consommation de boissons, ou la condition que l'employeur a le droit trois jours après l'engagement de l'«artiste» de résilier le contrat sous prétexte que la capacité de l'artiste ne correspond pas aux exigences du public.

Le Service Central des Etrangers peut refuser la délivrance du permis d'entrée à un artiste qu'il a des raisons de considérer comme indésirable.

A son arrivée, et avant de prendre du travail, l'artiste est tenu de se présenter à l'autorité policière compétente pour se munir d'un permis de séjour et d'une notice l'autorisant à travailler.

Le séjour et le travail des artistes étrangers en Grèce ne peut se prolonger au-delà de six mois à partir de leur arrivée.

L'arrêté précise que ces dispositions ne sont pas applicables aux artistes de réputation internationale qui viennent en Grèce isolément ou avec des troupes pour donner quelques représentations, ou pour leur propre compte, ou pour le compte d'organisations, ou de syllogues artistiques.

### M. E. Clément et M. Mirivilis

Nous avons signalé, dans un article sur la littérature grecque paru dans notre dernier numéro, la publication récente d'un livre magistral sur la guerre. Voici à ce propos une lettre adressée à l'auteur, M. Stratis Mirivilis, par M. E. Clément, le distingué helléniste à qui la littérature néo-grecque est redevable de plusieurs traductions:

Nice. — 10 Septembre, 1930

Monsieur,

Je viens de lire votre livre «La vie dans la tombe» et ma première parole est pour vous dire qu'il m'a passionné d'un bout à l'autre, qu'il m'a enthousiasmé, parce qu'il révèle un écrivain de grande race et de premier ordre.

Certains prétendent qu'il arrive peut-être un peu tard; tant de livres sur la guerre ont paru depuis dix ans, diront-ils, que les lecteurs peuvent être fatigués de ces histoires. On leur répondra que de tous les romans écrits sur ce sujet, à peine un ou deux soutiendraient la comparaison avec le vôtre; et on ajoutera que la guerre est toujours et risque malheureusement d'être longtemps encore d'actualité.

Ce journal du sergent Antoine, Kostoulos, «véridique histoire d'un soldat» en nous représentant avec autant de sincérité que de force toutes les faces horribles de la guerre, constitue le plus éloquent plaidoyer en faveur de la paix. Il est, en quelque sorte, imprégné de fraternité. Au milieu de scènes de mort, il chante un hymne à la beauté de la vie et à l'amour.

Les qualités purement littéraires abondent dans cet ouvrage et en rendent la lecture infiniment attachante. Je remarque un art accompli dans la présentation des tableaux, où s'unissent sans se confondre, en un harmonieux accord, les scènes de premier plan et les perspectives plus ou moins lointaines du fond. Mais ces peintures parlent au cœur autant qu'aux yeux, car elles sont toutes vibrantes de sentiment. Ainsi, au chapitre «Dans la forêt» se trouve une description empreinte de majestueuse poésie et animée d'un sentiment profond des beautés de la nature. «La lune sur la tranchée» renferme une splendide description en même temps qu'une méditation qui touche au sublime. Quelle douceur caressante, quelle mélancolique tendresse dans «Le Coquelicot secret»; Et dans les deux derniers chapitres est-il rien de plus émouvant que le rappel, avec tous leurs détails, des images de paix dans la chère Lesbos en attendant l'heure terrible de l'attaque? Plus ces images sont gracieuses, plus est angoissant le contraste qu'elles forment avec la situation du jeune héros. Et elles s'achèvent sur une vision d'horreur qui termine le livre dans la note qui convient. Je ne parle pas de descriptions douloureuses. Vous avez peint avec une incroyable vigueur toutes les souffrances, les effrois, les dégoûts, l'infinie misère de la vie des tranchées.

Votre art n'est pas moindre dans la peinture

lifé si vivante qu'on se demande s'ils sont imaginés ou peints d'après nature. Une grande variété de figures defile devant nous, avec des traits et des couleurs distinctes; c'est l'ineffable Balafaras, grotesque général cousin de notre colonel Ramollot; le pitoyable Michailous; la mélancolique et fiévreuse figure de Gigandés, toujours hanté par l'idée de la mort; l'officier Constantin Paléologue, prétentieux et poltron; l'émouvante et tragique histoire de Bilior et Stylianoula; la mort de Zafriou, d'un comique formidable; la folie d'Aliberis, victime de la barbare sottise d'un indigne supérieur; l'épisode de Ghivezo, pure et fraîche idylle à côté de la tragédie sanglante. Enfin les deux chapitres du jugement et de l'exécution de trois déserteurs forment un récit palpitant, d'émotion et plein de remarques psychologiques d'une pénétrante acuité.

Ce qui donne à votre livre un charme puissant c'est l'admirable beauté de votre style, qui sait exprimer toutes les nuances, qui note avec une étonnante précision, les objets, les gestes, les mouvements du corps, de l'esprit et du cœur, qui relève les observations de la réalité par des com-

paraisons toujours expressives et neuves, style très riche, tour à tour simple, ardent, coloré et loquent, baigné de poésie.

Vous avez fait un beau livre, qui est par surcroît un bon livre.

Agréez, Monsieur, avec mes félicitations, l'assurance de ma vive sympathie et de mon admiration pour votre talent.

E. CLEMENT

\* \*

### Les Lettres néo-grecques en France

Nous apprenons avec plaisir que la «REVUE NOUVELLE» de Paris, vient de confier la critique littéraire pour les «Lettres Néo-grecques» à notre collaborateur M. Georges Pratsica.

Par conséquent ceux des auteurs néo-grecs qui désirent que leurs livres soient mentionnés sont priés de les adresser à M. Pratsica, 11 Rue Parassiou, à Athènes.

Notre collaborateur compte publier dans la «REVUE NOUVELLE», à part ses articles de critique, des traductions des meilleurs écrivains néo-grecs.

## LE MOUVEMENT VERS L'UNION

A partir de ce fascicule nous consacrerons une nouvelle rubrique à l'activité déployée par les groupes nationaux de la Conférence et en général au mouvement autour de l'Union Balkanique

### Une rectification

Nous avons publié dans notre livraison de novembre les textes des résolutions adoptées par la 1ère Conférence Balkanique. La résolution qui figure à la page 7 de la dite livraison, sous le titre de «Résolution générale sur l'Union Balkanique» porte au quatrième alinéa ce qui suit:

«Declare que leur Union doit avoir le caractère d'un groupement de nationalités indépendantes, ne pas porter atteinte à la souveraineté des Etats participants»...; à la suite de ces mots le texte original porte la phrase suivante: «ne pas tendre à étouffer les entités ethniques existantes», qui a été omise dans notre texte.

Nous prions les lecteurs qui utiliseraient notre texte de résolutions, de vouloir bien procéder à cette rectification sur leur exemplaire.

\* \*

### La prochaine session du conseil de la Conférence Balkanique

Conformément aux statuts, le Conseil de la Conférence Balkanique a été invité à se réunir le 30 Janvier prochain, à Salonique.

On sait que c'est à partir du 1 Février que la Présidence de la

les mains du Président de la Délégation du pays, où siégera la prochaine session, c'est à dire du Président de la Délégation turque.

\* \*

### La Conférence de la Presse Balkanique

On se rappelle que les journalistes délégués et experts à la Conférence d'Athènes avaient pris une résolution les engageant, entre autres, à se réunir dans un délai de deux mois à Sofia, à l'effet d'établir un projet de statuts pour l'association de la Presse Balkanique.

En exécution de cette résolution les représentants de la Presse des Balkans se sont effectivement réunis dans la capitale bulgare, pendant les premiers jours de décembre, et ont adopté le projet des statuts qu'iseront soumis à la ratification de la prochaine Conférence, à Stamboul.

Le journaliste et délégué roumain M. A. Clarnet a été élu Président de l'association.

\* \*

### Un encouragement d'outre — Océan

Le Club international des étudiants de Boston vient de faire parvenir à M. le Président de la Conférence Balkanique le message que voici:

To the Honorable Members of the Balkan Conference of 1930:

As an assurance of our deep interest in and

the recent Balkan Conference, the undersigned representatives of several Balkan countries, men and women students who are members of the Intercollegiate Cosmopolitan Club of Boston, Massachusetts, U. S. A., take this method of expressing the opinion of the entire organization, which includes men and women students from more than forty nations of the world:

This letter was authorized by an unanimous vote of the Club at its meeting of November 2, 1930, which was designated as Balkan Night, with an address and a musical program that was splendidly representative of the best of the several countries which make up the Balkans:

We take this opportunity to express our warmest sympathy and heartiest approval of the work accomplished by the Balkan Conference in its effort to create a basis of understanding and a feeling of trust and good will under which the troublesome problems of the various countries may be peaceably and permanently solved. By such action the causes of national misunderstanding will be averted and possible future wars will be made easily avoidable. Thus will all of our beloved countries escape the sorrow and grief that is caused by all wars and all will have an unhampered opportunity for the best possible development of science, industry and commerce which will bless the people of our part of the world and spread a greater degree of prosperity to our neighbors in the great family of nations. We dare to believe that a Balkan Federation is not only very desirable but easily possible. We, here in America, pledge ourselves to help in preparing for that happy day when the present dream may become a reality.

We send to our respective peoples our love and assurances of loyal devotion to a world program that will give every nation, great or small, an equal opportunity to secure the best of everything that makes life desirable and worthwhile for our people today, and for future generations.

Boston, Mass. U. S. A.

Dec. 11, 1930.

Very respectfully,

JAMES B. WATSON (U. S. A.)  
Director

### Groupe albanais

La fondation du groupe national albanais a été annoncée à M. le Président de la Conférence par la lettre que voici :

*Mon cher Président,*

*J'ai l'honneur de vous informer que nous avons déjà formé le groupe national de la Conférence Balkanique, conformément à l'art. 4 des statuts.*

*Comme Vice-Président du groupe a été élu le Docteur Simonidhes, député de Valona, et comme secrétaire M. L. Natchi.*

*Je saisis cette occasion etc.*

M. A. Papanastassiou y a répondu par la lettre suivante :

*Mon cher Président,*

*C'est avec le plus grand plaisir que nous avons pris connaissance de votre missive et de vos bonnes nouvelles concernant la fondation du groupe national albanais de la Conférence Balkanique.*

*Nous avons la ferme conviction que sous votre présidence et avec le concours des excellents collaborateurs qui vous entourent le groupe national albanais formera un des facteurs les plus précieux pour la réalisation de notre cause commune. Votre contribution personnelle, ainsi que celle de toute la Délégation albanaise, au succès de la 1ère Conférence Balkanique nous en fournit la meilleure garantie.*

*Qu'il nous soit permis de vous prier d'être l'interprète de nos salutations cordiales auprès des membres du groupe national albanais et d'agréer etc.*

*Le Secrétaire Général*

*P. PAPADOPOULOS*

*Le Président*

*A. PAPANASTASSIOU*

\* \*

### Groupe Bulgare

Le Président du groupe national bulgare a fait parvenir à M. A. Papanastassiou le télégramme suivant :

*Réunie en première séance et posant fondement groupe national Conférence Balkanique la Délégation Bulgare gardant souvenir précieux journées Athènes vous fait parvenir, Monsieur le Président, chaleureux remerciement pour accueil cordiel et organisation parfaite qui permit succès unanimement reconnu première Conférence Balkanique.*

*St. KYROFF.*

M. A. Papanastassiou y a répondu par le télégramme ci-après :

*Séluant avec grande joie fondation groupe national bulgare Conférence Balkanique formons vœux les plus chaleureux pour réalisation sa haute mission. Garderons toujours meilleur souvenir précieuse collaboration Délégation Bulgare pour succès Conférence Balkanique. Considérant fondation annoncée groupe national bulgare comme une nouvelle preuve persévérance dans poursuite idéal commun sommes persuadés qu'il formera avec autres groupes précieux facteur solidarité et Union Balkanique.*

*A. PAPANASTASSIOU*

\* \*

### Communication à la Chambre Hellénique des résolutions prises par la Conférence d'Athènes

Au nom de la Délégation grecque à la 1ère Conférence Balkanique M. A. Papanastassiou a com-

adoptées par cette Conférence. Ces résolutions ne seront discutées qu'après les vacances des fêtes du nouvel an.

M. Papanastassiou a fait précéder sa communication d'un exposé succinct des travaux de la Conférence, que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

« Au nom de la Délégation hellénique à la 1ère Conférence Balkanique j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre les résolutions prises par cette Conférence. Le Parlement peut en concevoir une légitime fierté, car la décision qu'il a prise en Juin dernier en faveur de la Conférence a considérablement secondé son œuvre et grandement contribué à son succès.

Au cours de l'histoire c'est pour la première fois que des représentants des six Nations Balkaniques se sont réunis de propos délibéré afin d'étudier en commun les questions balkaniques, d'y trouver des solutions et de travailler à un rapprochement plus étroit de leurs nations. Toutes les Délégations ont déployé les efforts les plus méritoires en vue d'une entente amicale ; elles ont témoigné d'une sincérité parfaite et d'une juste appréciation de la nécessité d'une solidarité entre nos pays. Les travaux de la Conférence ont démontré à quel point les peuples balkaniques sont psychologiquement mûrs pour s'entendre et pour résoudre à l'amiable les différends qui les partagent ainsi que pour collaborer d'une manière systématique et harmonieuse. La constatation de ce fait constitue le résultat positif le plus considérable de la Conférence. Mais, en outre, celle-ci a étudié d'une part les bases sur lesquelles l'Union Balkanique devra reposer et, d'autre part, une série de mesures susceptibles d'amener graduellement les peuples balkaniques à un rapprochement plus étroit. Elle a enfin constitué un organisme permanent, la « Conférence Balkanique », destinée à poursuivre d'une manière systématique les efforts de rapprochement entre les peuples des Balkans, avec la directive finale de leur union, dont la nécessité a été unanimement reconnue.

Cette union ne portera atteinte ni à l'indépendance des Etats, ni à l'essence des nationalités balkaniques ; s'organisant comme un bloc de nationalités indépendantes, dans le cadre et dans l'esprit de la S. d. N. elle se proposera de consolider entre eux la paix et de leur assurer une collaboration plus systématique et un rapprochement civilisateur plus étroit, à l'avantage de tous les peuples balkaniques.

Il est évident que l'union ne peut être réalisée d'un seul coup. Il nous faudra au préalable passer par plusieurs étapes de rapprochement, relatives à toutes les manifestations de la vie. La 1ère Conférence Balkanique, comme il a été dit et comme cela ressort de ses résolutions, a examiné les moyens qui rendraient possible ce rapprochement. Parmi les mesures qu'elle indique il convient de mettre en évidence celles qui ont trait au rapprochement politique et qui consi-

stent en des réunions annuelles des Ministres des Affaires étrangères des Etats balkaniques en vue d'un examen en commun des questions balkaniques, en la conclusion d'un traité multilatéral de paix, d'arbitrage et de sécurité et, enfin, en l'étude des obstacles qui se élèvent contre le rapprochement politique de ces Etats et des mesures qu'il conviendrait de prendre pour les surmonter.

Les points relatifs au rapprochement politique ont soulevé au sein de la Conférence les plus vifs débats, par ce qu'ils touchaient à deux questions extrêmement épineuses et délicates, celle du statu quo territorial et celle des minorités. Néanmoins, malgré les divergences des points de vue, ces questions ont pu être débattues dans un esprit amical et la résolution y relative a pu être prise à l'unanimité.

Il faut également relever les mesures indiquées par la Conférence en vue du rapprochement économique des Etats balkaniques, qui, au moyen de leur union, pourront développer leur activité économique et assurer à leurs produits un placement plus facile.

Les résolutions concernant le rapprochement intellectuel des peuples balkaniques, le développement des communications et l'unification de leur politique sociale ne sont pas moins dignes d'un grand intérêt ; leur opportunité est manifeste.

Les statuts de la Conférence Balkanique ont été rédigés de manière à permettre que les congrès revêtent graduellement un caractère de plus en plus officiel. A cette fin il a été arrêté que les Délégations, ou le chef de chaque Délégation, seront désignés après entente préalable avec le Gouvernement intéressé ; autrement dit ils seront nommés par celui-ci ; qu'en outre les groupes nationaux, qui constituent l'organe fondamental de la Conférence, soient en contact régulier avec leur Gouvernement et avec les représentants des Pays balkaniques et, enfin, que les représentants balkaniques dans le Pays où siège à tour de rôle la Conférence, participent avec le représentant du Gouvernement de ce Pays aux travaux de la Conférence, en qualité d'observateurs, et forment par surcroît une commission consultative à laquelle il sera loisible au Président de la conférence de s'adresser.

Le siège de la 2me Conférence Balkanique a été fixé à Constantinople et il y a tout lieu de croire qu'elle marquera un progrès sérieux dans la voie de l'union des peuples balkaniques. Nous sommes autorisés à le croire par l'esprit qui a été manifesté au cours de la 1ère Conférence et par l'empressement avec lequel tous les Pays Balkaniques ont procédé à la constitution des groupes nationaux.

Le succès de l'organisation précitée de la Conférence dépendra de la bienveillance des Gouvernements, des classes dirigeantes de tous les pays balkaniques et particulièrement du monde politique. Les peuples des Balkans ont éprouvé les plus grands maux à la suite des conflits armés

entre eux et ils ont grandement besoin de paix pour prospérer et pour améliorer leurs conditions d'existence. Ce but peut être plus rapidement et plus sûrement atteint par leur union. L'esprit qui a été cultivé par la 1ère Conférence Balkanique a eu une répercussion heureuse sur les sentiments amicaux, réciproquement manifestés à Ankara, lors de la visite de la Délégation hellénique pour la signature des accords grecques. Ces sentiments ont revêtu les dits accords d'une sanction et d'une importance exceptionnelles.

La réunion et les travaux de la Conférence Balkanique ont eu un retentissement extrêmement bienveillant dans tous les Pays, à très peu d'exceptions près. La réaction signalée dans quelques Etats était due au soupçon que tout le mouvement en faveur de l'Union Balkanique était inspiré par une Puissance étrangère, visant à exploiter le bloc balkanique à son propre avantage. Mais ce soupçon est dénué de tout fondement. L'idée de l'union balkanique a sa source dans les Balkans mêmes ; elle se propose avant tout de consolider la paix et d'affranchir les Etats Balkaniques de toute immixtion de puissances étrangères. De cette façon les peuples balkaniques, sans parler des bienfaits qui en découleront pour eux-mêmes, contribueront à la création d'un équilibre plus stable en Europe et à la consolidation du statu quo pacifique.

La Délégation hellénique à la Conférence exprime à la Chambre, de la part de toutes les Délégations balkaniques, des remerciements chaleureux pour l'hospitalité qu'elle a bien voulu accorder à la Conférence et pour l'appui qu'elle a prêté à son œuvre ; elle veut espérer qu'aussi bien la Chambre que le Gouvernement et le monde politique entier accorderont leur bienveillance aux travaux systématiques qui sont indispensables pour la poursuite de l'œuvre de la Conférence, commencée à Athènes sous d'excellents augures.

A. P. PAPANASTASSIOU  
Député de Maninée

Président de la 1ère Conférence Balkanique

### L'organisation de la Conférence Balkanique en Grèce

La Société des amis de la Paix, présidée par M. A. Papanastassiou, s'est réunie le 3 Janvier pour procéder à l'adaptation de ses statuts à ceux de la Conférence Balkanique. Elle a institué trois groupes dans son sein, le premier pour la paix en général, le deuxième pour l'Union Balkanique et le troisième pour la Confédération Européenne.

Le groupe pour l'Union Balkanique portera le nom de «groupe hellénique de la Conférence Balkanique» ; le président de la Délégation hellénique à la Conférence sera de droit président de ce

groupe. Ses membres seront constitués par les personnes, que le conseil de la Société prendra l'initiative d'élire, par ceux qui font partie des Délégations grecques aux Conférences Balkaniques, et par les représentants désignés par les institutions, ou sociétés et en général par toutes les personnes morales qui, aux termes des statuts de la Conférence, sont appelés à seconder son œuvre.

Le groupe hellénique de la Conférence Balkanique constituera six commissions, correspondant à celles de la Conférence, et, en plus, une commission pour l'unification du droit des pays balkaniques. De cette façon ses travaux seront divisés et, par conséquent, menés avec plus de diligence.

Les statuts ainsi modifiés de la Société des amis de la paix appuient particulièrement sur l'importance que revêt pour elle la Conférence Balkanique ; sa principale tâche consistera désormais à seconder l'œuvre de la Conférence.

### Projet de questionnaire sur l'organisation de l'Union Balkanique

En exécution de la première résolution prise par la Conférence d'Athènes, le Président a rédigé le projet de questionnaire suivant, qui sera soumis à l'approbation du Conseil, à sa prochaine session de Salonique.

— 1 —

a) L'organe législatif de l'Union Balkanique doit-il être distinct de son organe exécutif ?

b) Quel doit être le mode de composition de chacun de ces organes ? (élection directe ou indirecte par le peuple, élection par les Chambres, ou par d'autres organisations, ou par quel autre moyen et pour quelle durée de mandat ?

c) Quelle doit être la compétence de ces organes ?

— 2 —

Les décisions de l'Union doivent-elles être obligatoires pour les Etats participants, ou soumises à l'approbation de leurs pouvoirs législatifs, ou bien faut-il distinguer entre des décisions qui auraient le caractère obligatoire et d'autres qui ne l'auraient pas ? Dans ce cas quelles seraient les unes et quelles seraient les autres ?

— 3 —

L'Union pourra-t-elle influencer l'organisation intérieure des Etats et, dans l'affirmative, quelle serait l'étendue de cette influence ?

— 4 —

Les Etats participant à l'Union pourront-ils se retirer à volonté et à n'importe quel moment, ou bien ce droit sera soumis à des restrictions ? Lesquelles ?

— 5 —

Les Etats participants pourront-ils participer à d'autres groupements internationaux sans aucune restriction, ou bien avec certaines restrictions, et, dans ce dernier cas, lesquelles?

— 6 —

Quels seront les rapports de l'Union Balkanique avec la S. d. N.?

— 7 —

Quels seront les rapports de l'Union avec la Confédération Européenne, si celle-ci venait à être fondée?

— 8 —

Quelle sera la compétence de l'Union dans les questions de Paix? Plus spécialement: Comment seront résolues les différends entre Etats Balkaniques? Quelle sera la sanction que l'Union pourra infliger pour la solution pacifique de ces différends? Quelle sera la sanction, de la part de l'Union, du Pacte de Paris relatif à la mise hors la loi de la guerre, pour sa propre défense ou pour celle des Etats participants.

— 9 —

a) Quelle sera l'influence que l'Union pourrait exercer sur la politique extérieure des Etats participants?

b) La représentation diplomatique des Etats participants auprès des Etats non Balkaniques doit-elle être unique, ou bien suivant les cas?

— 10 —

a) Quelle doit être l'organisation financière de l'Union?

b) Quelle doit être la compétence en matière de politique économique des Etats participants et, en particulier, comment sera-t-il possible d'amener la vie économique des pays balkaniques à constituer graduellement un organisme économique unique.

— 11 —

Quelle doit être la compétence de l'Union en matière d'organisation militaire des Etats participants (étendue des forces, désarmement graduel, administration des forces, possibilités de collaboration)?

— 12 —

Quelle doit être la compétence de l'Union en matière de communications?

— 13 —

Quelle doit être sa compétence en matière d'instruction publique?

— 14 —

Quelle doit être sa compétence en matière:

a) d'hygiène,

b) de politique sociale?

— 15 —

Quelle doit être sa compétence en matière de l'unification du droit des Etats participants?

— 16 —

Quelle sont les autres compétences qui devront lui être reconnues?

— 17 —

Où doit-elle avoir son siège?

— 18 —

Quelle doit-elle sa langue officielle?

## REVUES ET JOURNAUX REÇUS

Nous avons reçu les publications suivantes:  
*L'information d'Orient*. — Revue commerciale bi-mensuelle. — Organe des Services de l'expansion française en Turquie. — Stamboul, Livraison du 25 Novembre.

*Syzitissi*. — Journal bi-mensuel — Athènes, 1 Décembre 1930.

*Bulletin des Chambres Bulgares de Commerce et d'Industrie*. — Mensuel. — Sofia, Livraison de Novembre.

# PSALTY

Is the only Manufacturer who  
sells beautiful and valuable  
Furniture at low prices.

# PSALTY

Has achieved this because he  
sells at the Factory direct to  
the customer and having no  
expensive Showrooms or sale-  
roomms, can sell highest qua-  
lity Furniture at minimum pri-  
ces. Call and inspect.

## PSALTY'S FURNITURE

at the Factory in  
Singros Avenue Tel. 69

«GREKA»



**Des Dents Blanches  
Souriantes**

**P**OUR avoir des dents saines, blanches, étincelantes qui sourient lorsque vous ouvrez la bouche, employez le Kolynos. Vous vous apercevrez de la différence en trois jours.

Le Kolynos nettoie les dents et les gencives, tel qu'elles devraient être nettoyées. Son écume antiseptique, au goût agréable, pénètre dans chaque crevasse entre les dents, et elle en enlève la vilaine pellicule jaunâtre ainsi que les parcelles d'aliments en fermentation. Elle détruit les germes dangereux et neutralise les acides buccaux.

Désirez-vous avoir des dents blanches souriantes, indemnes de taches et de caries, commencez à employer le Kolynos. Un demi-pouce étendu sur une brosse sèche est suffisant.

**MINOS G. CARYDIS**

ING.

Etudes et Installations de chauffage  
Central

Rue Lycourgou 19 — Athènes.

**IMPRIMERIE**

Gréco-française

«**SPHENDON**»

Section de Linotypie dans les deux  
langues

METONOS 5 ATHENES

LIBRAIRIE

**KAUFFMANN**

28 Rue du Stade

( Dans le passage )

ATHENES

La grande Librairie

**MONDIALE**

469, Avenue de l'Indépendance

Péra, Stamboul.

Grand assortiment de livres  
en toutes langues.

Abonnements aux Journaux et  
Publications du monde entier.